LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 11 JANVIER 1906 — No. 14

A travers le monde

Pie X et la Pologné

La France et l'Allemagne

Notre Saint Père le Pape Pie X vient de lancer une encyclique aux Polonais.

On sait que la pologne formait autrefois un royaume à l'est de l'Allemagne, au nord de l'Autriche et à l'ouest de la Russie. A la suite d'évènements européens que l'histoire a blâmés avec force, la Pologne, malgré le secours de la France toujours généreuse, fut démembrée. Partagée entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, ce malheureux pays eût à subir autant de régimes différents qui n'avaient de commun que la cruauté des moyens employés pour réduire les Polonais à la servitude.

Mais malgré la fusillade, malgré le Knout, malgré tout ce que les plus diaboliques cerveaux d'oppresseurs purent imaginer de tourments et peut-être même en raison de ces cruautés les Polonais ne purent être assimilés.

Ils continuèrent malgré les frontières à ne former qu'une nation. Ils essayèrent souvent de secouer le joug qui les asservissait, mais leurs efforts furent brisés par les trois empires et et ils ne servirent que de prétexte à nouveaux massacres.

La Russie s'était notamment distinguée dans sa méthode d'assimilation. On ne compte plus les hommes *les femmes, les enfants fusillés* ou morts sous le fouet.

Aussi c'est avec joie que les Polonais apprirent les défaites de leurs pires bourreaux. Ils viennent à l'heure qu'il est de tenter un nouveau soulèvement en vue de recouvrer leur indépendance. Réussiront-ils ? Souhaitons-le de tout cœur, souhaitons à ce peuple, héroïque martyr, de voir la fin de l'abjecte injustice commise au nom du droit du plus fort.

Quoiqu'il en soit la Pologue s'agite et les Polonais qui sont de fervents chrétiens débutent par les massacres de juifs si nombreux chez eux. Sans vouloir rechercher jusqu'à quel point ces représailles sont logiques, je constate que chez eux les mouvements réformateurs commencent comme partout au monde par l'antisémitisme.

C'est à ce sujet que l'Auguste Vicaire de Jésus-Christ intervient pour rappeler que l'évangile qui est la parole de Dieu nous ordonne de nous aimer les uns les autres sans distinction ; l'encyclique est longue et rappelle aux Polonais leur passé de chrétienté en des termes d'une simplicité et d'une grandeur qui rappellent le style biblique. Il leur prêche la soumission à leurs souverains respectifs et leur promet d'user de toute son influence auprès du tsar en vue de la prospérité religieuse et morale du peuple polonais.

L'encyclique se termine par la bénédiction apostolique. Ce document est éminemment pacificateur et nul doute qu'il aura une grande influence sur les polonais si profondement catholiques. Mais il s'en dégage une bien grande leçon.

En s'adressant aux Polonais le Saint-Père parait rappeler aux souverains oppresseurs qu'il existe une population autonome en un pays connu de tous sous le nom de Pologne et sans autre dénomination.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

A l'aurore de 1906 des bruits de guerre viennent de retentir. L'Europe semble envahie par une folie sanguinaire qui incite les races à se ruer contre les races. Comme si la vue du sang qui coule en Russie hypnotisait l'Empereur d'Allemagne et l'empêchait de méditer les enseignements qui découlent de l'odyssée russo-japonais. Il menace encore une fois la France. Il masse des troupes à la frontière du Rhin, et les dernières nouvelles nous font prévoir que les hostilités éclateront au printemps.

Pourquoi ? Est-ce la question du Maroc ? Eh bien, je réponds non ? Ceci n'est qu'un prétexte à chicanes, comme le démontre bien le livre jaune que vient de publier le gouvernement français.

Dans ce document remarquable par sa netteté et sa clarté il est démontré indubitablement que le gouvernement allemand a fait preuve de mauvaise foi, on relève même plusieurs mensonges à son actif. Ainsi le monde entier *est prévenu, l'affaire du Maroc n'est qu'un prétexte*, une parodie de la fameuse dépêche d'Ems cause de la guerre de 1870.

La vérité la voici : Guillaume II veut de la gloire, jusqu'ici il n'a eu à parler que de son " inoubliable grand-père " mais de lui, point. Il lui faudrait, croit-il, quelques victoires pour rendre son nom ineffaçable, Il n'a pas, sans doute, suffisamment étudié l'histoire, car il aurait au moins retenu cet enseignement : Un souverain est d'autant plus grand, qu'il a consacré son règne à la paix et au développement économique de la nation qu'il gouverne.

Le règne de la vénérée reine Victoria aurait pu lui confirmer cet axiome.

Mais non, il ferme les yeux et ne veut voir que le beau côté de la gloire dont il n'apperçoit pas l'envers sanguinolent. Il veut que son nom soit maudit par des mères et des veuves, il veut qu'entre deux sanglots les orphelins vêtus de noir lui demandent compte de leurs pères, il veut que le monde entier l'appelle assassin. Il veut avoir au front une auréole, l'insensé, il n'aura que du sang.

Eh bien, qu'il brave la civilisation, qu'il brave Dieu s'il l'ose. Plus tard il rendra compte devant le suprême tribunal.

En attendant l'immanente justice, que lui donnera la guerre ?

Il a autant de chances d'être vainqueur que d'être vaincu.

Il a la force du nombre, mais les Français, outre les qualités guerrières de leur race, ont jusqu'à présent la supériorité de l'armement.

Peut-être Guillaume II table-t-il sur les progrès du socialisme en France, sur les dissensions religieuses, sur l'anti-patriotisme même dont qnelques fous se targuent ! Mais est-ce que, au moment du danger on ne laissera pas toutes ces affaiblissantes utopies pour ne se souvenir que de la France !......

Les Français ont une impulsion, une force d'élan inconnue aux autres peuples !.... 1793 l'affirme hautement.

Donc sur ce point Guillaume II peut se tromper.

Et en supposant même qu'il soit vainqueur qu'y gagnerait-il ? Des colonies, de l'argent peut-être.

Mais cela ne vaut pas l'enjeu. Vaincu, s'en est fait de l'empire allemand. Le cœur de Guillaume II devrait se serrer d'angoisse en entendant les menaçantes paroles que Bébelle puissant chef du parti socialiste allemand, osait prononcer il y a un mois en pleine séance du Reischtad : " Le peuple que l'on charge d'impôts n'aime pas qui le charge. Les peuples ne peuvent être traités comme des moutons et l'on ne peut plus trafiquer d'eux. L'empereur est un fauteur de troubles qu'il prenne garde ! il ne trouvera peut-être pas toujours le peuple allemand derrière lui. "

Quand à la France son attitude a été jusqu'ici très pacifique, mais sans faiblesse et en cas d'attaque elle se prépare activement.

R. B.

Nouvelles

Un Monument à Préfontaine

On annonce que le Club St. Gabriel, de Montréal, a décidé de faire de la propagante dans la province de Québec, en vue d'ériger un monument à feu l'hon. R. Préfontaine.

Ce monument serait érigé sur une place publique à Montréal.

Au Pole Nord en Ballon

Un journaliste américain, M. Wellman, correspondant du *Record-Herald*, va entreprendre un voyage au pôle nord, en ballon. Ce monsieur a retenu les services de Santa-Dumont, un célèbre aéronaute français.

Ministre sans portefeuille

M. John C. Kaine, député à la Législature de Québec, a été assermenté, le 3 courant, ministre sans portefeuille dans le cabinet Gouin. Le nouveau ministre représente l'élément irlandais catholique.

Election Contestée

M. Ruthwell, candidat conservateur à Moose Jaw, Saskatchewan, battu aux dernières élections, vient d'annoncer qu'il contestera l'élection de son adversaire. M. Ruthweil fut battu par 56 voix.

Tremblements de terre

De légères secousses de tremblements de terre ont été ressenties ces jours derniers à Nelson et à Rossland, Colombie Anglaise.

Ces tremblements de terre n'ont causé aucun dégat.

Sir Wilfrid

Sir Wilfrid Laurier ira à Toronto en février prochain. Il adressera la parole aux étudiants de Toronto, le 19, et assistera le 20, à un grand banquet que lui donneront les libéraux d'Ontario. Ce banquet sera présidé par l'hon. G. W. Ross.

Théatre défendu

A Québec, Mgr Bégin, vient de défendre aux catholiques d'assister aux représentations qui se donnent au théâtre Auditorium.

Ce théâtre, construit depuis une couple d'années, est l'un des plus spacieux et des plus riches du Dominion.

Les directeurs sont entrés en communications avec Mgr Bégin et on espère que la défense sera relevée, à la condition expresse qu'on ne représente que de bonnes pièces.

WINNIPEG.

On rapporte que R, E. Larmour, employé dans l'un des départements du fret du C. P. R., sera promu au poste d'agent de fret de la cité, en remplacement de H. J. Sullivan qui a démissionné pour accepter l'agence du C. N. R. à Edmonton.

La ville de Winnipeg aurait voulu honorer Lord Strathcona par une grande réception publique et lui en avait fait l'invitation. Celui-ci a répondu samedi dernier, le 6, que son prochain départ, qui doit s'effectuer le 11, pour retourner en Angleterre le met dans l'impossibilité d'accepter cette cordiale invitation.

On annonce de bonne source que l'hon. Robert Rogers a vendu toutes les propriétés qu'il avait récemment achetées à Saint-Boniface, réalisant un joli bénéfice.

D'après un estimé approximatif, la fraction étrangère de la population de Winnipeg se composerait d'au moins 43,8000 personnes. On en a dressé le tableau suivant :

Américains	7,000
Hébreux	7,000
Polonais	7.500
Rutheniens	6,000
Allemands	6,000
Islandais	5,000
Suédois	2,500
Norvégiens	700
Danois	700
Français	500
Hongrois	500
Belges	400
Roumains	400
	43,800

Sous la désignation d'étrangers on ne comprend pas naturellement les Canadiens-anglais, les Canadiens-français. etc.

Les Allemands de Winnipeg ont deux journaux hebdomadaires qui se publient dans leur langue. Les Islandais en ont deux ainsi que les Suédois.

Du 1er au 6 janvier courant, il a été émané des permis de bâtir dont l'exécution coûtera $60,000, à l'exclusion des bâtisses de moins de $5,000. Cette donnée signifie une grosse année qui commence.

En effet, la valeur des seules constructions qu'on est maintenant assuré de voir s'élever en 1906 sera de $5,-220,000, en y comprenant $100,000 pour des bâtisses commencées l'année dernière, mais sans inclure la valeur des résidences et autres bâtisses de moins de $5,000.

Si on tenait compte des probabilités, c'est-à-dire des édifices en projet et dont l'érection n'est pas finalement décidée, on arriverait au chiffre de $9,375,000 pour l'année 1906. Cette estimation approximative ne s'éloignera pas du chiffre réel.

Ainsi donc l'année 1906 aura du travail en abondance pour tous les ouvriers en bâtiment : maçons, aide-maçons, poseurs de briques, charpentiers, menuisiers, couvreurs, plombiers, peintres, tapissiers. Les tailleurs de pierre seront particulièrement favorisés. Calgary en occupera aussi un bon nombre.



Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres federales dans les provinces du Manitoba, ou du Nord Ouest, sauf 8 et 26, non reservee, peut etre inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme age de plus de 18 ans, pour l'etendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut etre faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est situee, ou, si le homesteader le desire, il peut, sur demande au ministre de l'Interieur, Ottawa, au Commissaire d'immigration, Winnipeg, ou a l'agent local etre autorise a faire faire l'inscription par quelqu'un pour lui.

Le homesteader est oblige de remplir les conditions requises d'apres l'un des systemes ci-dessous :

(1) Une residence de six mois au moins et la culture de la terre chaque annee, pendant trois ans.

(2) Si le pere (ou la mere, si le pere est decede) du homesteader reside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le pere ou la mere.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possedee par lui dans le voisinage de son homestead la condition de residence sera remplie par le fait de sa residence sur la dite terre.

Un avis de six mois par ecrit devra etre donne au Commissaire des teres federales a Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur.

16

Feuilleton du " Courrier de l'Ouest "

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite)

VIII

Bataille

Ils étaient vingt pour le moins : le page n'avait point menti. Il y avait là, non-seulement des contrebandiers du Mialhat, mais une demi-douzaine de bandouliers récoltés dans la vallée. C'est pour cela que l'attaque venait si tard.

M. de Peyrolles avait rencontré les estafiers en embuscade. A la vue de Saldagne, il s'etait grandement étonné.

—Pourquoi n'est-tu pas à ton poste ? lui demanda-t-il.

—A quel poste ?

—Ne t'ai-je pas parlé tout à l'heure dans le fossé ?

—A moi ?

—Ne t'ai-je pas promis cinquante pistoles ?

On s'expliqua. Quand Peyrolles sut qu'il avait fait un pas de clerc, quand il connu le nom de l'homme à qui il s'était livré, il fut pris d'une grande frayeur. Les braves eurent beau lui dire que Lagardère était là pour attaquer lui-même, et qu'entre Nevers et lui c'était guerre à mort, Peyrolles ne fut point rassuré. Il comprit d'instinct l'effet qu'avait dû produire sur une âme loyale et toute jeune la soudaine découverte, d'une trahison. A cette heure, Lagardère devait être un allié du duc. A cette heure, Aurore de Caylus devait être prévenue. Car ce que Peyrolles ne devina point, ce fut la conduite du Parisien. Peyrolles ne put concevoir cette témérité de se charger d'un enfant à l'heure du combat.

Staupitz, Pinto, le Matador et Saldagne furent dépêchés en recruteurs. Peyrolles, lui, se chargea d'avertir son maître et de surveiller Aurore de Caylus. En ce temps, surtout vers les frontières, on trouvait toujours suffisante quantité de rapières à vendre. Nos quatre prévôts revinrent bin accompagnés.

Mais qui pourrait dire l'embarras profond, les peines de conscience, les douleurs en un mot de maître Cocardasse junior et de son " alter ego," frère Passepoil !

C'étaient deux coquins, nous accordons cela volontiers ; ils tuaient pour un prix ; leur rapière ne valait pas mieux qu'un stylet de bravo ou qu'un couteau de bandit ; mais les pauvres diables n'y mettaient point de malice. Ils gagnaient leur vie à cela. C'était la faute du temps et des mœurs bien plus encore que leur faute à eux. En ce siècle si grand qu'illuminait tant de gloire, il n'y avait guère de brillant qu'une certaine couche superficielle, au-dessous de laquelle était le chaos.

Encore cette couche du dessus avait-elle bien des taches parmi ses paillettes et sur son brocart ! La guerre avait tout démoralisé, depuis le haut jusqu'au bas. La guerre était mercenaire au premier chef. On peut bien le dire, pour la plupart des généraux comme pour les derniers soldats, l'épée était purement un outil, et la vaillance un gagne-pain.

Cocardasse et Passsepoil aimaient leur petit Parisien, qui les dépassait de la tête. Quand l'affection nait dans ces cœurs pervertis, elle est tenace et forte. Cocardasse et Passepoil d'ailleurs, et à part cette affection dont nous savons l'origine, n'étaient nullement incapables de bien faire. Il y avait de bons germes en eux, et l'affaire du petit orphelin de l'hôtel ruiné de Lagardère n'était pas la seule bonne action qu'ils eussent faite en leur vie, au hassard et par mégarde.

Mais leur tendresse pour Henri était leur meilleur sentiment, et quoiqu'il s'y mêlât bien quelque peu d'égoïsme, puisqu'ils se miraient tous deux dans leur glorieux élève, on peut dire que leur amitié n'avait point l'intérêt pour mobile. Cocardasse et Passepoil auraient volontiers exposé leur vie pour Lagardère. Et voilà que ce soir la fatalité les mettait en face de lui ! Pas moyen de se dédire ! Leurs lames étaient à Peyrolles qui les avait payées. Fuir ou s'abstenir, c'était manquer hautement au point d'honneur, rigoureusement respecté par leurs pareils.

Ils avaient été une heure entière sans s'adresser la parole. Durant toute cette soirée, Cocardasse ne jura pas une seule fois capédédiou ! Ils poussaient tous deux de gros soupirs, à l'unisson. De temps en temps ils se regardaient d'un air piteux. Ce fut tout. Quaud on se mit en branle pour l'assaut, ils se serrèrent la main tristement. Passepoil dit :

—Que veux-tu ? nous ferons de notre mieux.

Et Cocardasse soupira.

—Ça ne se peut pas, frère Passepoil, ça ne se peut pas. Fais comme moi.

Il prit dans la poche de ses chausses le bouton d'acier qui lui servait en salle, en l'adapta au bout de son épée.

Passepoil l'imita.

Tous deux respirèrent alors : ils avaient le cœur plus libre.

Les estafiers et leurs nouveaux alliés s'étaient divises en trois troupes. La première avait tourné les douves pour arriver du côté de l'ouest ; la seconde gardait sa position au-delà du pont ; la troisième, composée principalement de bandouliers et de contrebandiers conduits par Saldagne, devait attaquer de face, en arrivant par le petit escalier, Lagardère et Nevers les voyaient distinctement depuis quelques secondes. Ils auraient pu compter ceux qui se glissaient le long de l'escalier.

—Attention ! avait dit Lagardère ; dos à dos, toujours l'appui au rempart. L'enfant n'a rien à craindre, il est protégé par le poteau du pont. Jouez serré, monsieur le duc ! Je vous préviens qu'ils sont capables de vous enseigner à vous-même votre propre botte, si, par cas, vous l'aviez oubliée. C'est encore moi, gronda-t-il avec dépit, c'est encore moi qui ai fait cette sottise-là ! mais tenez-vous ferme. Quant à moi, j'ai la peau trop dure pour ces épées de malotrus.

Sans les précautions qu'ils avaient prises à la hâte, ce premier choc des estafiers eût été terrible.

Ils s'élancèrent en effet tous à la fois et tête baissée en criant.

—A Nevers ! à Nevers !

Et par dessus ce cri général, on entendait les deux voix amies du Gascon et du Normand, qui éprouvaient une certaine consolation à constater ainsi qu'ils ne s'adressaient point à leur ancien élève.

Les estafiers n'avaient aucune idée des obstacles accumulés sur leur passage. Ces remparts, qui ont pu sembler au lecteur une pauvre et puérille ressource, firent d'abord merveille. Tous ces hommes à lourds accoutrements et à longues rapières vinrent donner dans les poutres et s'embarrasser parmi le foin. Bien peu arrivèrent jusqu'à nos deux champions, et ceux-là en portèrent la marque.

Il y eut du bruit, de la confusion ; en somme, un seul bandoulier resta par terre. Mais la retraite ne ressembla pas à l'attaque. Dès que le gros des assassins commença à plier, Nevers et son ami prirent à leur tour l'offensive.

—J'y suis ! j'y suis ! crièrent-ils en même temps.

Et tous deux se lancèrent en avant.

Le Parisien perça du premier coup un bandoulier d'outre en outre ; ramenant l'épée et coupant à travers, il trancha le bras d'un contrebandier ; puis, ne pouvant arrêter son élan, et arrivant sur le troisième de trop court, il lui écrasa le crâne d'un coup de pommeau. Ce troisième était l'Allemand Staupitz, qui tomba lourdement à la renverse.

Nevers taillait aussi de son mieux. Outre un partisan qu'il avait jeté sous les roues de la charrette, le Matador et Joël étaient grièvement blessés de sa main. Mais comme il allait achever ce dernier, il vit deux ombres qui se glissaient le long du mur dans la direction du pont.

—A moi, chevalier ! cria-t-il en retournant précipitamment sur ses pas.

—J'y suis, j'y suis !

Lagardère ne prit que le temps d'allonger un vertueux fendant à Pinto, qui, tout le restant de sa vie, ne put montrer qu'une seule oreille.

—Vive Dieu ! dit-il en rejoignant Nevers, j'avais presque oublié le petit ange blond, mes amours !

Les deux ombres avaient pris le large. Un silence, profond régnait dans les douves. Il y avait un quart-d'heure de passé.

—Reprenez haleine vivement, monsieur le duc, dit Lagardère, les drôles ne vous laisseront pas longtemps en repos. Etes-vous blessé ?

—Une égratignure.

—Où cela ?

—Au front.

Le Parisien ferma les poings et ne parla plus. C'étaient les suites de sa leçon d'escrime.

Deux ou trois minutes se passèrent ainsi, l'assaut recommença, mais cette fois sérieusement et avec ensemble.

Les assaillants arrivaient sur deux lignes et prenaient soin d'écarter les obstacles avant de passer outre.

—C'est l'heure de battre ! dit Lagardère à demi-voix : surtout, ne vous occupez que de vous monsieur le duc, je couvre l'enfant.

C'était un cercle silencieux et sombre, qui allait se rétrécissant autour d'eux.

Dix lames s'allongèrent.

—J'y suis ! fit le Parisien qui bondit en avant encore une fois.

Le Matador poussa un cri et tomba sur le corps de deux bandouliers foudroyés. Les estafiers reculèrent, mais de quelques semelles seulement. Ceux qui venaient les derniers criaient toujours :

—A Nevers, à Nevers.

Et Nevers répondait car il s'èchauffait au jeu :

—J'y suis mes compagnons. Voici de mes nouvelles. Encore, encore.

Et, chaque fois, sa lame sortait humide et rouge.

Ah, c'étaient deux fiers lutteurs.

A toi, seigneur Saldagne, criait le Parisien ; c'est le coup que je t'enseignai à Ségorbe. A toi, Faënza. Mais approchez-donc ; il faudrait, pour vous atteindre, des hallebardes de cathédrale.

Et il piquait, et il fauchait. Il ne se trouvait déjà plus un seul des bandouliers qu'on avait mis en avant.

Derrière les contrevents de la fenêtre, il y avait quelqu'un.

Ce n'était plus Aurore de Caylus.

Il y avait deux hommes, qui écoutaient, le frisson dans les veines et la sueur glacé au front.

C'étaient M. de Peyrolles et son maître.

—Les misérables, dit le maître, ils ne sont pas assez de dix contre un. Faudra-t-il que je me mette de la partie ?

—Prenez garde, monseigneur....

Le danger est qu'il en reste un de vivant, dit le maître.

Au-dehors :

—J'y suis, j'y suis.

En vérité, le cercle s'élargissait ; les coquins pliaient. Et il ne restait plus que quelques minutes pour parfaire la demi-heure. Le secours allait venir.

Lagardère n'avait pas une écorchure. Nevers n'avait que sa piqûre au front.

Et tous deux auraient pu ferrailler encore pendant une heure, du même train.

Aussi la fièvre du triomphe commençait à les emporter. Sans le savoir, ils s'éloignaient parfois de leur poste pour aborder le front des spadassins. Le cercle de cadavres et de blessés qui était autour d'eux ne prouvait-il pas assez clairement leur supériotité ? Cette vue les exaltait. La prudence s'enfuit quand l'ivresse va naître. C'était l'heure du véritable danger. Ils ne voyaient point que tous ces cadavres et ces gens hors de combat étaient des auxiliaires mis en avant pour les lasser. Les maîtres d'armes restaient debout, sauf un seul, Staupity qui

UN CHAPITRE DE L'HISTOIRE DU CANADA.

ADMINISTRATION DE LORD ELGIN.

MINISTÈRE LAFONTAINE-BALDWIN—SESSION DE 1849—TROUBLES, INCENDIE DU PARLEMENT—MOUVEMENT ANNEXIONISTE.

Changements ministériels.—Ouverture de la session de 1849.—Rétablissement de la langue française.—Débats sur la constitution et sur la réforme électorale, MM. Papineau et Lafontaine.—Loi électorale, émigration, commerce et tarif.—Université de Toronto, actes concernant l'éducation.—Chemins de fer.—Actes judiciaires.—Amnistie générale.—Acte d'indemnité, débats violents, scène de vandalisme.—Le gouverneur insulté, incendie des bâtisses du parlement et de la bibliothèque, dévastation de propriétés.—Approbation de la conduite du gouverneur, opinions des membres sur l'émeute.—Montréal perd le siège du gouvernement. — Ligue Britannique. — Mouvement annexionniste.

(*Suiie*)

M. Papineau demanda quelle était la disposition de l'acte d'union qui méritait d'être approuvé ? Le système de la représentation avait été faussé, sans l'ombre d'excuse, dans cet acte arbitraire ; les *bourgs-pourris* avaient été multipliés sans réserve. Le ministère s'attachait à les conserver, et il offrait une mesure de représentation où rien n'était changé, approuvant ce qu'il avait condamné dans des temps passés. Son opinion était que plus tôt viendrait la séparation des deux provinces, mieux ce serait pour elles. Jusqu'à présent l'attention s'est portée surtout à la réforme électorale, non pas parceque c'était la seule désirable, mais parcequ'elle était un moyen de conduire au rappel de l'Union. Tous les hommes de bon sens voyaient combien grande était la difficulté de législater pour deux pays si différents en tous points. "Quant à moi, dit-il, je ne veux ni souffrir ni pratiquer une injuste domination ; et si plus tard le Haut-Canada avait une population plus considérable, et demandait, ce qu'il ne peut manquer de faire, la majorité de la représentation, oui, je voterai pour l'application générale de ce principe essentiel au gouvernement constitutionnel, la représentatton proportionnelle à la population. Il n'y a aucun risque à ce que la différence de deux cent mille âmes, qu'il y avait en 1843, entre le Haut et le Bas-Canada, s'efface rapidement, pour que le procureur-général et le représentant de Saint-Maurice soient de leur vivant mis à l'épreuve, sur la manière dont ils auront à voter, dans l'éventualité d'un surplus de population dans le Haut-Canada Loin de se décourager à la vue d'un accroissement beaucoup plus rapide de population dans une section que dans l'autre, la seule conclusion raisonable et patriotique qu'il en faut déduire, c'est qu'il n'y a pas un jour, une heure à perdre, mais qu'il faut au plus vite demander le rappel de l'acte d'union."

Dans un autre endroit, M. Papineau dit que l'annexion est inévitable que tout l'amène. Ce n'est pas la guerre qui y conduira, ce sont les négociations. Elle n'est plus qu'une question de temps, nullement un sujet de doute et d'incertitude. Dans cette prévision, ceux-là seraient aveugles, qui imagineraient devoir ajourner jusque-là la demande du rappel de l'Union. Il ne faut pas attendre que le fait soit accompli pour commencer à préparer le peuple à pouvoir se gouverner sous l'action de ses nouvelles destinées.

M. Papineau se plaignait de ce que le *quorum* de la chambre, fixé à vingt membres, n'était pas assez élevé, et il trouvait absurde la qualification de députés. Il n'y avait que le riche qui put être envoyé au parlement ; un homme sans propriété, eût-il les plus grands talents, ne pouvait jouir du même droit. Aux Etats-Unis cette qualification n'existait pas. Il blâma l'administration d'avoir placé deux de ses membres sur le banc des juges, quoiqu'il reconnu leur capacité. Les juges doivent être pris hors de la chambre. Suivant lui les canaux ne valaient rien, et les vaisseaux d'outremer ne monteraient jamais jusqu'aux lacs. Enfin, il déclara que le ministère *tory*, dont il avait pensé tant de mal, et le ministère libéral, dont il avait espéré tant de bien, avaient également trompé ses espérances.

M. Lafontaine se leva pour répondre à M. Papineau, et dans un discours vraiment éloquent, il déclara qu'il s'était cru obligé d'accepter le pouvoir après les vives sollicitations de ses amis politiques. S'il avait alors commis une faute, ceux qui l'avaient supporté en étaient responsables autant que lui. "Toujours, dit-il, si cette faute a été heureuse pour quelqu'un, c'est pour le représentant du comté de Saint-Maurice (M. Lafontaine). Mais loin d'avoir commis une faute, je crois avoir rempli un devoir. Tous auront la conviction que les intérêts du Canada, loin d'avoir été foulés aux pieds, sont sortis vainqueurs de la lutte. Un des heureux résultats qui en soient découlés, est le rétablissement de l'usage de la langue française en parlement. C'est une preuve que pendant que nous étions en minorité, nous ne perdions pas de vue la pensée de l'Union.

"Quelles auraient été les conséquences de l'adoption du combat à outrance qu'on nous reproche de n'avoir pas adopté ? Si alors les représentants du Bas-Canada s'étaient tenus isolés, au lieu d'accepter les offres qui leur donnaient le moyen de faire disparaitre cette clause de proscription les Canadiens n'auraient jamais pris part à l'administration ; ils auraient été écrasés. Auriez-vous obtenu, avec ce système d'opposition à outrance, le rappel de cette clause de l'acte d'union ? Non, vous ne l'auriez jamais obtenu, et mes compatriotes seraient aujourd'hui écrasés....

"Si, en 1842, nous avions adopté le système de l'honorable membre, aurions-nous été dans une position à solliciter, à presser, comme nous l'avons fait, le retour au pays de nos compatriotes exilés ? Si nous n'avions pas accepté une place dans l'administration, en 1842, aurions-nous été dans une position à obtenir, pour l'honorable membre en particulier, la permission de rentrer dans sa patrie, permission, pour l'obtention de laquelle je n'ai pas hésité, pour vaincre des refus réitérés de la part de Sir Charles Metcalfe, d'offrir ma démission à des emplois largement rénumérés, que je possédais alors. Voilà cependant l'homme qui, obéissant à son ancienne habitude de déverser l'injure et l'outrage, ose en présence de ces faits, m'accuser, ainsi que mes collègues, de vénalité, d'amour sordide des emplois, de servilité devant le pouvoir."

M. LaFontaine s'exprima ainsi au sujet des remarques de M. Papineau sur la représentation : "Il (M. Papineau) trouve injuste la clause de l'acte d'union qui veut que l'une des provinces ne puisse pas avoir un plus grand nombre de députés que l'autre. Je dis moi que la seule clause dans l'acte d'union qui puisse nous sauver, est celle qui dit qu'il faudra les deux-tiers de la chambre à la deuxième et à la troisième lecture d'un *bill* tendant à changer la représentation, pour le faire passer. Je déclare ici, que jamais je ne consentirai, quelque soit la population respective des deux provinces, à ce que le Haut-Canada ait une représentation plus forte que la nôtre, de même que je n'en désirerai jamais une plus forte pour le Bas-Canada. Je ne dirai pas moi, pour jeter de la poudre aux yeux du pays : "Périsse la patrie plutôt qu'un principe," (paroles qu'il attribuait à M. Papineau) je dirai au contraire : "Que je périsse moi, s'il le faut, mais que ma patrie soit sauvée ! Voilà les convictions que le devoir m'inspire."

Le premier ministre soutint qu'il n'avait pas marché à la remorque du Haut-Canada ; preuve, c'est qu'il avait obtenu le changement du siége du gouvernement, et par ce déplacement, ses amis du Haut-Canada en avaient souffert ; il en avait fait une question ministérielle. La coutume de choisir les juges parmi les membres de la législature était suivie en Angleterre : là, l'administration de la justice était respectée plus qu'ailleurs ; presque tous les juges avaient été membres, et des solliciteurs et procureurs-généraux avaient été pris parmi les juges. Il fit voir que le système de représentation aux Etats-Unis n'était pas uniquement bâsé sur le nombre des habitants. Les plus grands états n'avaient pas le droit d'envoyer plus de deux membres au sénat, les plus petits états avaient les mêmes privilèges ; là, un blanc avait une voix tandis que vingt noirs n'en avaient point. Il voyait que le but de M. Papineau était de faire passer la province sous la domination des Américains, ou de lui faire adopter leurs institutions : c'était là le rêve de sa vie, son unique pensée.

M. LaTerrière seconda l'amendement de M. Papineau, au sujet du rappel de l'Union. La constitution était, à son avis, plus que jamais nuisible aux intérêts du Bas-Canada.

M. Hincks fit un excellent discours en réponse à M. Papineau. Il dit que les canaux payaient déjà assez bien, et il espérait que dans la suite ils donneraient des revenus considérables. Comme les deux provinces avaient des coutumes et des lois différentes, ce serait, suivant lui, un malheur que l'une d'elles eût la prépondérance sur l'outre. Il était évident que bientôt la population du Haut-Canada excèderait celle du Bas-Canada ; il ne pouvait s'expliquer comment M. Papineau pouvait désirer un systsme qui mettrait les Bas-Canadiens sur un pied d'infériorité. Quant à lui, il ne consentirait jamais, pas plus que M. LaFontaine, à ce que le Haut-Canada, devint-il supérieur en population à l'autre province, ait une plus forte représentation.

M. Christie chercha à démontrer que l'acte d'union loin d'être une mesure hostile dirigée contre le Bas-Canada, était plutôt un acte bienfaisant, destiné à son bonheur. M. Boulton, de Norfolk, espérait voir le principe de la représentation répartie d'après le chiffre des habitants, dominer définitivement dans les colonies. Sir Allan McNab ne voulut pas proposer d'amendement à l'adresse. En Angleterre, on ne le faisait que dans des cas exceptionnels. Il se plaignit de ce que plusieurs Canadiens impliqués dans les troubles (le capitaine Morin entre autres) avaient reçu un emploi officiel. Il blâma aussi le ministère de refuser la publication de la correspondance concernant l'amnistie. Si cette correspondance faisait honneur au cabinet, pourquoi, disait-il, refusait-on de la mettre au jour ? Le gouvernement fit observer qu'il lui était impossible de rendre publique une correspondence purement confidentielle.

M. Cauchon, démontra que le salut du Bas-Canada se trouvait dans la clause qui sanctionnait l'égalité de la représentation, et dans celle qui exigeait le concours des trois quarts des députés, pour apporter des changements dans la représentation. Il ne pouvait y avoir de garanties ni de sécurités pour les institutions et pour les lois de chaque province que dans cette égalité. Il ajouta que l'objet de M. Papineau, en attaquant le minis-

(Suite à la sixième page)

n'était qu'évanoui. Les maîtres se tenaient à distance ; ils attendaient leur belle. Ils s'étaient dit :

—Séparons-les seulement, et, s'ils sont de chair et d'os, nous les aurons.

Toute leur manoeuvre, depuis quelques instants, tendait à attirer en avant un des deux champions, tandis qu'on maintiendrait l'autre acculé à la muraille.

Joël de Jugan, blessé deux fois, Faënza, Cocardasse et Passepoil furent chargés de Lagardère ; les trois Espagnols allèrent contre Nevers.

La première bande devait lâcher pied à un moment donné : l'autre, au contraire, devait tenir quand même. Elles s'étaient partagé le restant des auxiliaires.

Dès le premier choc, Cocardasse et Passepoil se mirent en arrière. Joël et l'Italien, sujet de notre saint-père, reçurent chacun un horion bien appliqué En même temps, Lagardère, se retournant, palafra le visage du Matador, qui serrait de trop près M. de Nevers.

Un cri de : Sauve qui peut se fit entendre.

—En avant, dit le Parision bouillant.

—En avant ; répéta le duc.

Et tous deux :

—J'y suis, j'y suis.

Tout plia devant Lagardère, qui en un clin d'oeil, fut au bout du fossé.

Mais le duc trouva devant lui un mur de fer. Tout au plus son élan gagna-t-il quelques pas.

Il n'était pas homme à crier au secours. Il tenait bon, et Dieu sait que les trois Espagnols avaient de la besogne. Pinto et Saldagne étaient déjà blessés tous les deux.

A ce moment, la grille de fer qui fermait la fenêtre basse tourna sur ses gonds. Nevers était à trois toises environ de la fenêtre. Les contrevents s'ouvrirent. Il n'entendit pas, environné qu'il était de mouvement et de bruit. Deux hommes descendirent l'un après l'autre dans la douve. Nevers ne les vit point. Ils avaient tous deux à la main leurs épées nues. Le plus grand avait un masque sur le visage.

—Victoire ! cria le Parisien qui avait fait place nette autour de lui.

Nevers lui répondit par un cri d'agonie.

Un des deux hommes descendus par la fenêtre basse, le plus grand, celui qui avait un masque sur le visage, venait de lui passer son épée à travers du corps ,par derrière. Nevers tomba. Le coup avait été porté, comme on disait alors, " à l'italienne," c'est-à-dire savamment, et comme on fait une opération de chirurgie.

Les lâches estocades qui vinrent après étaient inutiles. En tombant Nevers put se retourner. Son regard mourant se fixa sur l'homme au masque. Une expression d'amère douleur décomposa ses traits. La lune, à son dernier quartier, se levait tardivement derrière les tourelles du château.

On ne la voyait point encore ; mais sa lumière diffuse éclairait vaguement les ténèbres.

—Toi ! c'est toi ! murmura Nevers expirant : toi Gonzague ! toi mon ami, pour qui j'aurais donné cent fois ma vie !

—Je ne la prends qu'une fois, répondit froidement l'homme au masque.

La tête du jeune duc se renversa livide.

—Il est mort, dit Gonzague ; à l'autre !

Il n'était pas besoin d'aller à l'autre, l'autre venait. Quand Lagardère entendit le râle du jeune duc, ce ne fut pas un cri qui sortit de sa poitrine, ce fut un rugissement. Les maîtres d'armes s'étaient reformés derrière lui. Arrêtez-donc un lion qui bondit ! Deux estafiers roulèrent sur l'herbe ; il passa. Comme il arrivait, Nevers se souleva et d'une voix éteinte :

—Frère souviens-toi ! et venge-moi !

—Sur Dieu, je le jure ! s'écria le Parisien ; tous ceux qui sont là mourront de ma main !

L'enfant rendit une plainte sous le pont, comme s'il se fut éveillé au dernier râle de son père. Ce faible bruit passa inaperçu.

—Sus ! sus ! cria l'homme masqué.

—Il n'y a que toi que je ne connaisse pas, dit Lagardère en se redressant, seul désormais contre tous. J'ai fait un serment, il faut pourtant que je puisse te retrouver quand l'heure sera venue.

Entre l'homme masqué et le Parisien se massaient cinq prévôts d'armes et M. de Peyrolles. Ce ne furent pas les estafiers qui chargèrent. Le Parisien saisit une botte de foin, dont il se fit un bouclier,et troua comme un boulet le gros des spadassins. Son élan le porta au centre. Il ne restait plus que Saldagne et Peyrolles au-devant de l'homme masqué, qui se mit en garde. L'épée de Lagardère, coupant entre Peyrolles et Gonzague, fit à la main du maître une large entaille.

—Tu es marqué !, s'écria-t-il en faisant retraite.

Il avait entendu, lui seul, le premier cri de l'enfant éveillé. En trois bonds il fut sous le pont. La lune passait pardessus les tourelles. Tous virent qu'il prenait à terre un fardeau.

—Sus ! sus ! râla le maître suffoqué par la rage. C'est la fille de Nevers ! La fille de Nevers à tout prix !

Lagardère avait déjà l'enfant dans ses bras. Les estafiers semblaient des chiens battus. Ils n'allaient plus de bon cœur à la besogne. Cocardasse, augmentant à dessein leur découragement, grommelait ;

—Lou couquin va nous achever ici !

Pour gagner le petit escalier, Lagardère n'eut qu'à brandir la lame qui flamboyait maintenant aux rayons de la lune, et à dire :

—Place mes drôles !

Tous s'écartèrent d'instinct. Il monta les marches de l'escalier. Dans la campagne, on entendait le galop d'une troupe de cavaliers. Lagardère, en haut des degrés, montrant son beau visage en pleine lumière, leva l'enfant, qui, à sa vue, s'était prise à sourire.

—Oui, s'écria-t-il, voici la fille de Nevers ! Viens donc la chercher derrière mon épée, assassin ! toi qui as commandé le meurtre, toi qui l'as achevé lâchement par derrière ! Qui que tu sois, ta main gardera ma marque. Je te reconnaîtrai. Et, quand il sera temps, si tu ne viens pas à Lagardère, Lagardère ira à toi !

DEUXIÈME PARTIE

L'HOTEL DE NEVERS

I

La Maison d'Or

Louis XIV était mort depuis deux ans, après avoir vu s'éteindre deux générations d'héritiers, le Dauphin et le duc de Bourgogne. Le trône était à son arrière-petit-fils, Louis XV enfant. Le grand roi s'en était allé tout entier. Ce qui ne manque a personne après la mort, lui avait manqué. Moins heureux que le dernier de ses sujets, il n'avait pu donner force à sa volonté suprême. Il est vrai que la prétention pouvait sembler exorbitante : disposer par acte olographe de vingt ou trente millions de sujets ! Mais combien Louis XIV vivant aurait pu oser davantage ! Le testament de Louis XIV mort, n'était, à ce qui paraît, qu'un chiffon sans valeur. On le déchira bel et bien. Personne ne s'en émut, sinon ses fils légitimés.

Pendant le règne de son oncle, Philippe d'Orléans avait joué au bouffon, comme Brutus. Ce n'était pas dans le même but. A peine eut-on crié à la porte de la chambre funèbre : Le roi est mort, vive le roi ! Que Philippe d'Orléans jeta le masque. Le conseil de régence institué par Louis XIV roula dans les limbes. Il eut un régent qui fut le duc d'Orléans lui-même. Les princes jetèrent les hauts cris, le duc de Maine s'agita, la duchesse sa femme clabauda ; la nation, qui ne s'intéressait guère à tous ces bâtards savonnés. demeura en paix. Sauf la conspiration de Cellamare, que Philippe d'Orléans étouffa en grand politique, la régence fut une époque tranquille.

Ce fut une étrange époque. Je ne sais si on peut dire qu'elle ait été calomniée. Quelques écrivains protestent ça et là contre le mépris où généralement on la tient mais la majorité des porte-plumes cria haro ! avec un ensemble étourdissant. Histoire et mémoires sont d'accord. En aucun autre temps, l'homme, fait d'un peu de boue, ne se souvint mieux de son origine. L'orgie régna, l'or fut Dieu.

En lisant les folles débauches de la spéculation acharnée aux petits papiers de Law, on croit en vérité assister aux goguettes financièrs de notre âge. Seulement, le Missisipi était l'appât unique. Nous avons maintenant bien d'autres amorces ! La civilisation n'avait pas dit son dernier mot. Ce fut l'art enfant, mais un enfant sublime.

Nous sommes au mois de septembre de l'année 1717. Dix-neuf ans se sont écoulés depuis les événements que nous venons de raconter aux premières pages de ce récit. Cet inventeur qui institua la banque de la Louisiane, le fils de l'orfèvre Jean Law de Lauriston, était alors dans tout l'éclat de son succès et de sa puissance. La création de de ses billets d'Etat, sa banque générale, enfin sa Compagnie d'Occident, bientôt transformée en Compagnie des Indes, faisaient de lui le véritable ministre des finances du royaume, bien que M. d'Argenson eût le portefeuille.

Le régent, dont la belle intelligence était profondément gâtée par l'éducation d'abord, ensuite par les excès de tout genre, le régent se laissa prendre, dit-on, de bonne foi, aux splendides mirages de ce poëme financier. Law prétendait se passer d'or et changer tout en or.

Par le fait, un moment arriva où chaque spéculateur, petit Midas, put manquer de pain avec des millions en papier dans ses coffres. Mais notre histoire ne va pas jusqu'à la culbute de l'audacieux Ecossais, qui, du reste, n'est point un de nos personnages. Nous ne verrons que les débuts éblouissants de sa mécanique.

Au mois de septembre 1717, les actions nouvelles de la Compagnie des Indes, qu'on appelait des filles, par opposition aux mères qui étaient les anciennes, se vendaient à cinq cents pour cent de prime.

Les petites-filles, créées quelques jours plus tard, devaient avoir une vogue pareille. Nos aïeux achetaient pour cinq mille livres tournois, en beaux écus sonnants, une bande de papier gris sur lequel était gravé promesse de payer mille livres à vue. Au bout de trois ans, ces orgueilleux chiffons valurent quinze sous le cent. On en faisait des papillottes, et telle petite maîtresse, frisée à la bichon, pouvait avoir cinq ou six cent mille livres sous sa cornette de nuit.

Philippe d'Orléans avait pour Law les complaisances les plus exagérées. Les mémoires du temps affirment que ces complaisances n'étaient pas gratuites. A chaque création nouvelle, Law faisait la part du feu, c'est-à-dire de la cour. Les grands seigneurs se disputaient cette curée avec une repoussante avidité.

L'abbé Dubois, car il ne fut archevêque de Cambrai qu'en 1720, cardinal et académicien qu'en 1722, l'abbé Guillaume Dubois venait d'être nommé ambassadeur en Angleterre. Il aimait les actions, qu'elles fussent mères, filles ou petites-filles, d'une affection sincère et imperturbable.

Nous n'avons rien à dire des mœurs du temps, qui ont été peintes à satiété. La cour et la ville prenaient follement leur revanche du rigorisme apparent des dernières années de Louis XIV. Paris était un grand cabaret avec tripot et le reste. Si une grande nation pouvait être déshonorée, la régence serait une tache indélibile à l'honneur de la France. Mais sous combien de gloires magnifiques le siècle à venir devait cacher cette imperceptible souillure.

C'était une matinée d'automne, sombre et froide. Des ouvriers charpentiers, menuisiers et maçons montaient

Suite à la 6ième page

Le Courrier de l'Ouest

Edmonton, Alberta,

Jeudi, 11 Janvier 1906

LA POLITIQUE CANADIENNE EN 1905

L'année dernière en a été une d'excitation dans la politique canadienne ; les événements qui l'ont signalée auront une portée considérable sur ceux des quelques années qui vont suivre.

Le plus remarquable de ces événements a couronné l'édifice de la Confédération, par l'érection de deux nouvelles provinces, Alberta et Saskatchewan.

Il est improbable que d'autres nouvelles provinces se forment dans l'avenir ; avec le temps, les arrières-régions s'anexeront aux provinces adjacentes. On se demande même si le gouvernement du Dominion ne ferait pas mieux de se départir au plus tôt de ces territoires inorganisés.

Les deux nouvelles provinces, en attendant de compter parmi les plus grandes, se mettent en route sous d'heureux auspices, avec des gouvernements forts et tout frais sortis du vote populaire.

L'acte qui confère l'autonomie aux nouvelles provinces, sous la restriction de sauvegarder les droits éducationnels de la minorité, a donné naissance à une agitation politico-religieuse qui a failli bouleverser tout le Dominion. Elle s'est largement répandue et, malgré les échecs subis dans les élections partielles et dans celles d'Alberta et de Saskatchewan, on ne peut pas dire qu'elle est éteinte.

La naissance et la vie de cette agitation méritent l'attention des esprits dirigeants et des hommes qui aspirent à voir le Canada heureux, content et prospère. Les événements des derniers mois ne devraient plus laisser ignorer à personne qu'il y a beaucoup de matière inflammable dans notre état social. L'histoire de ce qui s'est passé depuis le mois de mars démontre que nos hommes publics ne sauraient avoir trop de circonspection et apporter trop de soin dans leurs faits et gestes.

Ce n'est pas l'acte même du parlement du Dominion qui a favorisé l'agitation, la clause scolaire du bill d'autonomie étant en soi inoffensive.

+ +

L'agitation a pris cause de la croyance—croyance soigneusement entretenue par les conservateurs—que la législation scolaire est venue comme résultat d'une entente entre une portion du cabinet, y compris le Premier ministre, et les dignitaires de l'Eglise Catholique Romaine. Par malheur, cette théorie empruntait une couleur de vraisemblance aux circonstances qui ont accompagné l'introduction de cette loi.

Il nous a toujours paru évident que rien ne pouvait justifier cette accusation, mais nous n'avons jamais hésité, en même temps, à dire que toute cette affaire de bill d'autonomie à soumettre, on l'avait baclée d'une façon inexcusable. Le danger des actions précipités n'a jamais été mieux illustré. Si, au sujet de la clause des écoles, le Gouvernement eût tenu un caucus avec les députés libéraux de l'Ouest, puis avec tous les autres membres du parti, cette clause serait venue devant la Chambre, dès la première fois, sous la forme qui a été finalement adoptée et elle aurait passé avec un minimum de discussions tuburlentes.

Au contraire, la mesure a été soumise à la hâte par un discours de Sir Wilfrid Laurier, où se trouvaient une ou deux provocations non nécessaires ; et c'est alors que le parti dût ouvertement changer de tactique, sous le feu de l'ennemi. Cette manœuvre est souvent fatale, de sorte que le parti libéral peut encore se féliciter de n'en avoir pas plus souffert. Puis, lors de l'introduction de cette mesure, la résignation de M. Sifton et le remodelage de la clause ont fourni aux conservateurs un prétexte qui leur a servit de basse à un échafaudage de conjectures qui n'a plus cessé de fonctionner à leur profit.

La leçon qui découle de cet incident est claire pour nos hommes publics. Nous avons eu une agitation que très peu de faits réels pouvaient justifier, mais qui a failli néanmois avoir des résultats désastreux. Elle surgit une nuit et, en un jour, elle avait assombri l'atmosphère dans tout le Dominion. Cette leçon enseigne avec quelle précaution les hommes publics doivent y aller dans ces matières qui touchent aux questions de race et de religion. Ils ne peuvent trop bien sonder leur terrain. Ils ne peuvent trop soigneusement calculer les résultats d'une action à prendre.

Cette agitation étant en baisse maintenant, après n'avoir fait que la dîme du mal que l'on redoutait, espérons sincèrement que ce sera la dernière. A qui scrute l'avenir, il est impossible, aujourd'hui, d'y apercevoir quelque autre question propre à fournir prétexte à une nouvelle agitation de cette nature ; mais peut-on jamais savoir en Canada ce qui arrivera dans les douze mois ? Il y a des hommes publics et des journaux toujours sur l'alerte, toujours prêts à fomenter des troubles. L'un des premiers devoirs du gouvernement Laurier sera désormais d'éviter tout ce qui pourrait fournir à ces brouillons une excuse pour recommencer. Que leur prochaine agitation soit si futile qu'il leur sera impossible de tromper personne.

Le Canada n'a pas les moyens de se payer le luxe de ces querelles intermittentes ; et, pour les décourager, tous devraient s'unir, hommes publics, journaux, clergé, gens d'affaires. Ces discordes ont la tendance de produire le " vote solide," ce qui est toujours et partout une menace pour le bon gouvernement. Les partis politiques du Canada, appelés à la tâche importante de gouverner ce pays, doivent repésenter toutes les sections du Canada et toutes les classes de sa population. Nul parti, s'il n'est ainsi constitué, ne peut être national dans ses aspirations. Le parti libéral est conforme à cette exigence ; et ce sera un bienfait pour le pays quand il aura pour adversaire une autre organisation du même genre.

Il serait bien à désirer, pour le Canada, que les esprits modérés s'entendissent pour étouffer ces questions troublantes, dans l'année même qui les produit, et pour concentrer leurs énergies vers ces grands problêmes d'administration qui attendent une solution.

Durant la dernière décade, le Canada est devenu entièrement un autre pays, mais cette évolution n'est rien comparée à ce que lui réservent les dix années qui vont suivre, si nos législateurs et administrateurs savent reconnaître leurs devoirs du moment et les accomplir. Faisons trève à ces querelles énervantes et sans but déterminé, qui ont pour effet de gaspiller nos forces ou de les détruire Qu'une même intention nous anime de concert dans l'accomplissement de la grande tâche de fonder une nation.

" Manitoba Free Press."

LE CULTIVATEUR S'EST FAIT ENTENDRE

La longue série des conférences de la Commission du Tarif, tenues dans les provinces de Québec, d'Ontario, de Manitoba, de Saskatchewan et d'Alberta, révèlent le fait important que les représentants de la classe industrielle la plus nombreuse du Canada, nonobstant les opinions politiques, n'ont qu'une voix pour s'opposer à une élévation des droits de la douane et pour désirer qu'au contraire, dans la prochaine révision du Tarif, il y ait tendance à une réduction de l'impôt.

Un autre trait distinctif de ces séances, c'est la logique et la modération que les cultivateurs ont mises dans l'exposé de leur cas, démontrant, sans conteste, que les manufacturiers sont très prospères, même à l'heure actuelle. Quelques uns de ces derniers, quoique jouissant des bénéfices de la combinaison, voudraient encore pouvoir mieux saigner le cultivateur et le consommateur.

Les manufacturiers ont eu recours à un plaidoyer spécieux, invoquant pour raison que, dans leur âme bien née, ils n'ont en vue que le bien-être du citoyen consommateur des villes et cités ; plaidoyer qui aurait un semblant de bon sens si, comme le remarque le *Farmers' Advocate*, les employés des manufacturiers étaient rétribués d'après le système du partage des bénéfices ; mais ils n'ont rien au-delà de ce que la cupidité de l'homme et son indifférence le pourront permettre.

Puis notre *Farmers' Advocate* ajoute la réflexion suivante digne d'un moraliste : La demande incessante d'un tarif toujours plus élevé, instrument pour soutirer de plus grands profits des goussets du consommateur de la ville aussi bien que de la campagne, voilà une preuve positive de cette babare soif de pouvoir qu'on n'a pas encore arraché du cœur de l'homme ; convoitise basée sur la théorie de la " force primant le droit."

Il est donc bien évident qu'en dépit de cette belle civilisation dont nous sommes si orgueilleux, malgré les progrès d'une évolution qui a déjà tant fait pour le bonheur de la race humaine, l'égoïsme est encore le vice souverain, triomphant, dévastateur et impitoyable des temps présents.

LE DEVOIR DE L'INDIVIDU

" Quand l'Etat a donné l'éducation, celui qui l'a reçu doit savoir qu'il a accepté la charité, à moins de rendre à l'Etat, sous la forme d'un bon citoyen, la pleine mesure de ce qu'il en a reçu. "

En Canada, nous avons un gougernement paternel. Il se charge de l'éducation de l'enfant dans les écoles communes, assiste le citoyen embryonnaire dans le collège et l'université. pilote l'homme fait en lui procurant, sur le chemin de la vie, des bibliothèques gratuites et autres institutions similaires. Ce système a ses avantages, puisqu'il prête le secours de la force collective au développement de l'homme. Il a aussi ses désavantages. Il paralyse jusqu'à un certain point les progrès de l'individu en lui épargnant la peine de l'effort qui aiguillonne. C'est un fait bien connu que les fils des grands font rarement grande figure dans l'histoire. La vie étant trop facile pour eux, le sol où on les fait pousser étant trop riche, ils pourrissent sur place où ils s'hypertrophient par un excès de floraison.

Mais ce résultat est peu à craindre dans le champs de l'effort humain dans l'Ouest, sur cette prairie baignée de soleil, la Mecque du travailleur. Mais, au milieu des luttes de la vie, il est bon de rappeler au citoyen ce qu'il doit à l'Etat en retour de ce que l'Etat a fait pour lui. " L'individu doit considérer comme un pur don de charité ce qu'il reçoit de l'Etat, à moins de ne le rétourner sous la forme d'un bon citoyen. "

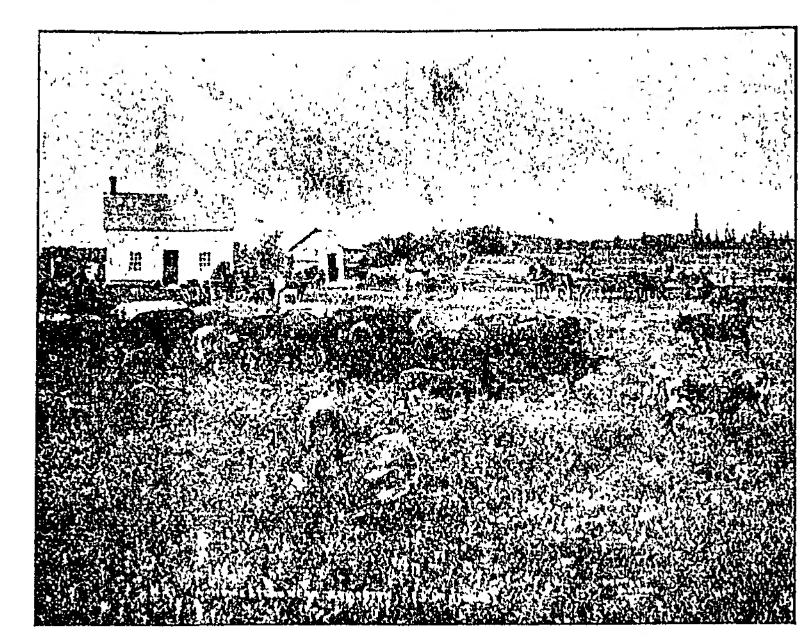
Mais ceci nous amène à l'importante question : " Qu'est-ce qu'un bon citoyen ? " Considéré au point de vue de l'agriculture, c'est cet homme, qui fait tout son possible pour accroître la quantité et la qualité des produits de sa ferme, et cela additionnellement à ses autres devoirs envers sa famille, son prochain, sa patrie, et lui-même Il va sans dire que cette tâche incombe à l'individu et n'est pas l'affaire spéciale de la collectivité — l'Etat

Les produits particuliers de chaque ferme font la productiou de la nation. et de cela dépend la mesure de la prospérité du Canada.

Votre liberté individuelle n'a plus sa raison dès qu'elle entrave la prospérité générale. Le cultivateur, qui néglige les moyens dont il pourrait disposer pour angmenter la production de sa terre, faillit, dans la même proportion, à son devoir de citoyen du Canada.

Notre nation occupe une position unique parmi les autres peuples agricoles. Les ressources offertes à notre agriculture sont illimitées. Leur développement dépend de chaque cultivateur, de l'individu. L'Ouest a le droit de s'attendre à que, dans les années à venir, chaque homme fasse chaque jour son devoir envers lui-même. envers sa famille, et, en tant que citoyen de l'Ouest Canadien, envers son pays en général.

Farmer's Advocate



UNE FERME DANS ALBERTA-NORD.

Le Collège Agricole de Manitoba

Les édifices du Collège Agricole de Manitoba, devenus une réalité, sont situés sur les bords de la rivière Assiniboine, non loin de Winnipeg. On pourra s'y rendre en tramway. Le collège est une jolie construction à quatre étages et en conformité avec sa destination. Les deux premiers étages sont en pierre à bosse et en pierre de taille, le reste est en briques. La façade est agrémentée d'un portique élégant supporté par des piliers massifs et solides. L'entrée est surmontée des armes sculptées de la province. L'entrée du nord est aussi élégamment dessinée. En somme la bâtisse du collège proprement dit présente une magnifique apparence. Le coût en est de $75,000.00, dépense qui s'élèvera à $200,000.00 quand le tout sera complété. Une autre jolie bâtisse, en rapport avec le collège, est celle destinée à la laiterie, etc. Elle est à trois étages. Il y a de la place pour la fabrication du fromage et du beurre, les chambres de maturation, les conférences, les laborations et bureaux. Le principal aura une belle et confortable résidence.

Les coutrats sont donnés pour l'érection des étables et écuries sur une longueur de 136 pieds. Cela comprendra un amphitéâtre de 48 par 54 pieds.

Les cours d'études s'ouvriront en 1906.

W.-J Black, R,L.A., est le principal et enseignera l'économie du bétail. W.-J Carson, B.L.A. sera professeur de laiterie. Le professeur d'agronomie n'est pas encore nommé. On éprouve de la dfficulté à se procurer des professeurs de première compétence.

Un grand changement

Les tories de la Grande-Bretagne ont dépêché sur nos rives un M. Mosely, qui se promène dans tout le Canada et envoie à ses amis d'Angleterre de pompeuses dépêches pour dire que les Canadiens se meurent du désir de voir M. Balford venir au pouvoir, pour qu'il puisse conclure avec le Canada des arrangements de préférence.

Nous devons reconnaître que tous les journaux canadiens, rouges comme bleus se sont, cette fois-ci donné la main pour protester contre les menées de M. Mosely et pour proclamer que nous ne voulions en aucune façon intervenir dans les affaires de politique interne de la Grande-Bretagne.

Il faut qu'il soit bien entendu une fois pour toutes que nous n'avons aucune préférence pour la présence d'aucun parti politique aux affaires en Angleterre.

Le parti qui nous assurera les plus grands avantages commerciaux est le parti qui nous conviendra le mieux.

Cependant il y a un point toujours amusant à noter, c'est que, il y a un demi-siècle, environ nous avions coutume d'envoyer des hommes en Angleterre pour tâcher d'obtenir de Downing Street le contrôle de nos propres affaires.

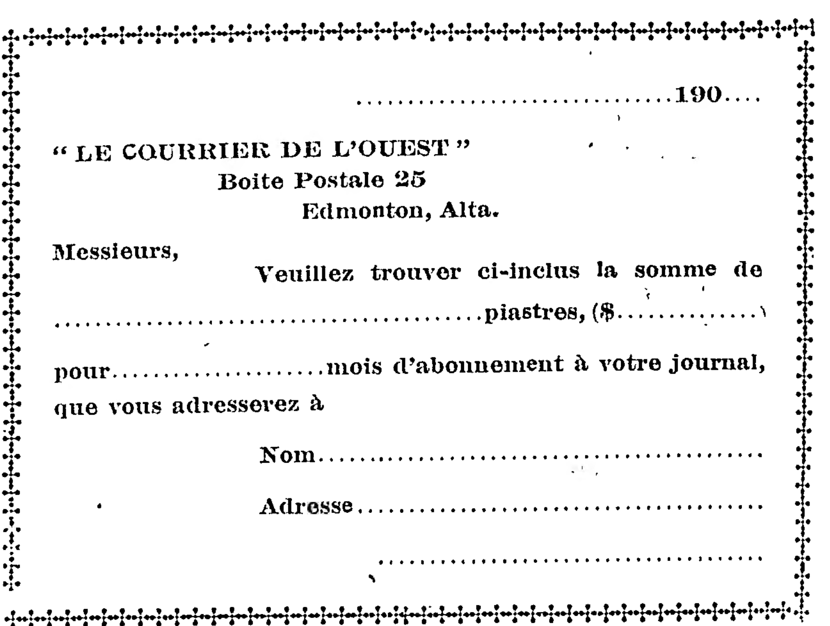
Aujourd'hui ce sont les descendants directs des hommes de Downing Street d'alors qui nous envoient des émissaires pour nous demander d'arranger leurs petites affaires là-bas.

Le Canada se respecte trop pour se prêter à ce jeu-là.

Du " Canada " Montréal.

Le Canada forme un tiers de l'étendue de l'Empire Britannique.





..............................190....

" LE COURRIER DE L'OUEST "
Boite Postale 25
Edmonton, Alta.

Messieurs,

Veuillez trouver ci-inclus la somme de ....piastres, ($..............)

pour....................mois d'abonnement à votre journal, que vous adresserez à

Nom..............................

Adresse..............................

....

PRIMES ! PRIMES !

A toutes les personnes qui nous enverront le prix de leur abonnement ($1.00) d'ici au ler Fevrier, nous donnerons une magnifique image 20x16 pouces. Ces images sont des lithographies en plusieurs couleurs, copies de grands tableaux. Nous n'en avons qu'un certain nombre a distribuer a nos amis ; les premiers arrives seront les premiers servis.

Sujets religieux ou fantaisies, au choix de l'abonne.

Le Courrier de l'Ouest.



CHAMP DE BLE DANS LE DISTRICT D'EDMONTON

EDMONTON

Le fort Edmonton fut fondé en 1795 par la compagnie de la Baie d'Hudson. Edmonton n'était alors qu'un " Poste " fortifié de la Compagnie. C'est ici que les redoutables Pieds Noirs venaient des plaines du sud, où aucun coureur, tout courageux et prudent qu'il fût, n'avait pu s'établir, c'est ici dis-je que les Pieds Noirs, de même que les autres tributs sauvages du pays, venaient chaque année faire l'échange de leurs pelleteries. Et, une fois les marchés faits, il n'était pas rare queces Pieds Noirs, avant de retourner dans leurs contrées, en vinssent à lever le tomahawk et à engager la lutte avec leurs ennemis héréditaires, les Cris.

Nombreuses furent les embuscades et les chevelures arrachées, sur les côtes boisées de la Saskatchewan, couvertes maintenants de jolies villas, de troitoirs où circulent des gens affairés, et detoutes les autres marques de la marche triomphante de la civilisation.

Au fort, on vivait d'une vie strictement réglementée. La cloche, pendue au dessus de la porte, sonnait pour annoncer le travail ou le repos, la distribution des rations ou les repas.

Le principal événement de l'année, pour les habitants du fort, était l'arrivée du convoi ou " brigade, " apportant les provisions pour l'année. Pendant soixante longues années, dura cette situation.

Les premiers qui osèrent pénétrer si loin dans l'ouest, furent les missionnaires. Les pères oblats, Grandin et Lacombe, furent les premiers à y fonder un établissement permanent. Il y eut même une église catholique à l'intérieur du fort. Vers 1860 vinrent les mineurs, " prospectors ", en quête d'un gisement orifique dont l'existence avait été annoncée, sur les rives de la rivière.

Dix ans plus tard, ou à peu près, vint une pauvre petite troupe de la police, sous le commandement du Colonel Jarvis, qui passa l'hiver au Fort Edmonton et continua au printemps sa route le long de la Saskatchewan, pour aller fonder le poste connu sous le nom de Fort Saskatchewan.

Enfin, en 1880 et 1881, quand commença à s'agiter la question de la construction du Canadien Pacifique, et que le gouvernement offrit des terres aux colons, ceux-ci commencèrent à venir dans ces lointaines contrées. C'est de ce jour de leur arrivée que date le commencement d'Edmonton comme ville. Car, quoiqu'il faille bien des "traders," des missionnaires, des mineurs, des soldats pour ouvrir un pays à la civilisation, les vrais pionniers sont les cultivateurs, les défricheurs, ce sont eux qui comptent.

Une ligne irrégulière de chantiers en bois rond s'éleva bientôt sur la rive, où s'étend maintenant l'extrémité est de l'avenue Jasper. Sur le haut de la côte, à l'ouest du fort, s'éleva aussi un groupe de cabanes. Et le long des chemins à travers bois, entre ces deux groupes d'habitations, on rencontrait une église, un magasin et une hôtellerie. Notre ville, si extraordinairement prospère aujourd'hui, a eu ses mauvais jours. Un premier coup fut celui du C. P. R. la laissant à deux cents millés au nord, privée de comminications par chemin de fer, lorsqu'on avait attendu si longtemps.

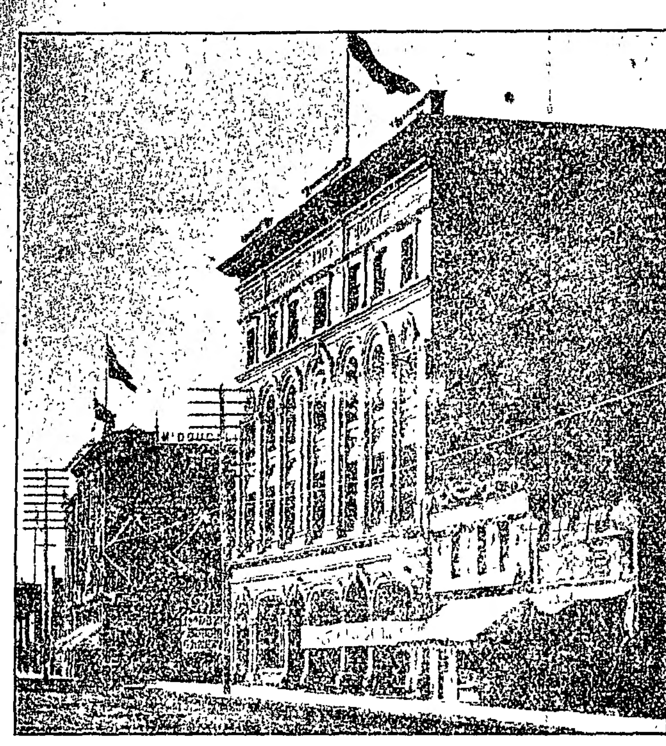
Edmonton fut ensuite ébranlée par la rébellion des Métis. A vrai dire, il n'y avait pas grand espoir, grande chance d'avenir, alors, pour les courageux pionniers qui étaients venus s'établir ici.

Mais, en 91 arriva l'embranchement du Pacifique, qui amena un nouveau courant d'immigration. En 92 Edmonton fut incorporée, avec McCauley comme premier maire. Les quelques années qui suivirent virent un commencement de progrès, mais la prospérité d'Edmonton commença surtout avec la course à l'or dans les lointaines régions du Klondyke. Il y eut un marché, les produits de la ferme se vendirent pour un bon prix, et le courant des immigrants se rétablit. Depuis, la ville de même que tout le district n'ont cesser de progresser dans les proportions que t'on sait.

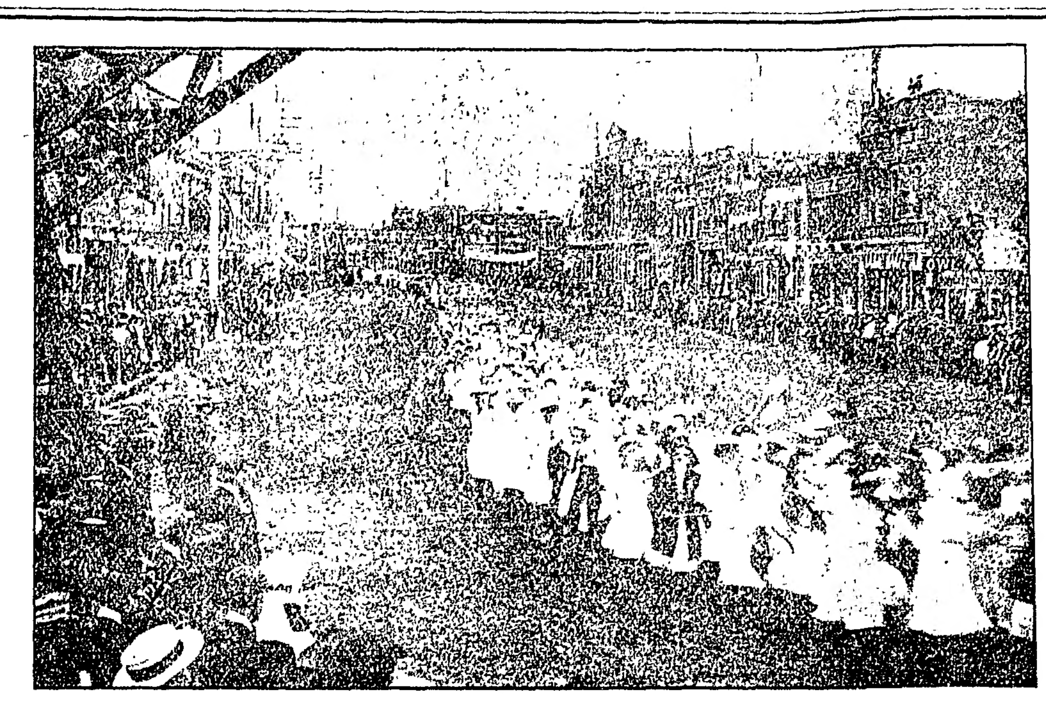
Durant le court laps de temps d'un quart de siècle, les conditions d'Edmonton ont tout à fait changées. Ce vieux poste isolé est devenu une ville, le centre d'un district bien peuplé, la capitale d'une grande province du Dominion. Mais nous ne sommes encore qu'au commencement de l'histoire d'Edmonton !...

G. T. GROGAN.

(Traduit de l'anglais.)



" Empire Block " siège temporaire du Gouvernement



La rue principale, pendant la procession des enfants, le jour de l'inauguration d'Alberta.

Le climat d'Edmonton

Nous recevons à ce sujet la lettre suivante, d'un de nos amis, nouvellement arrivé de la province de Québec :

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous demander l'hospitalité de quelques lignes dans votre journal, afin de pouvoir dire à certains de nos compatriotes combien ils se font illusion sur le climat du Nord Ouest.

Je suis parti de la province de Québec il y a deux semaines, malgré les protestations de mes parents et les conseils de mes amis, qui me conjuraient d'attendre au moins au printemps pour m'en venir à Edmonton. " Tu vas geler tout rond, là-bas," me disait-on.

J'avoue que, quoique je n'aie pas voulu attendre au printemps, je m'étais fait une fameuse cargaison de tout ce qu'il faut pour bien "s'emmitoffler." Aussi ai-je été excessivement surpris et justement émerveillé, de constater en débarquant ici, que le soleil brillait comme chez nous dans les belles journées de Septembre, et que la terre ne portait pas encore un pouce de neige.

Je suis bien content maintenant de n'avoir pas attendu au printemps. Cependant, j'éprouve un peu de chagrin en songeant aux belles grosses mitaines toutes neuves que j'ai dans ma valise, et dont je ne sais que faire, aux épaisses " crémones " qui m'auraient été si utiles pourtant. Avouons que c'est un peu du désappointement que de s'attendre à tomber dans une espèce de Pole Nord, et de s'apercevoir qu'il y fait pluschaud que cheznous. Que de ne rencontrer que des gens, vaguant aux affaires, vêtus seulement d'un léger parsdessus, lorsqu'on s'attendait à ne voir que capots de poil, et nez bleus...

Un nouvel arrivé.

Le Canada couvre 20 dégrés de latitude. Cette étendue est comparable à celle de Rome au Pôle Nord.

Une page de l'Histoire du Canada

(Suite de troisième page)

tère, était de rendre le gouvernement impossible, et de pousser de nouveau ses concitoyens dans la voie des luttes à outrance.

Telle était l'opinion de plusieurs des hommes d'état canadiens sur les questions de l'Union et de la représentation. Mais les principes de MM. Papineau et LaFontaine fixèrent surtout l'attention publique. Tous deux étaient également chers à la population du Bas-Canada ; tous deux avaient un passé glorieux, et avaient servi leur pays avec honneur et patriotisme. On les voyait maintenant en opposition directe, avec des principes tout à fait différents, bien qu'on les crût, sans aucun doute, animés d'un même zèle pour le bonheur de leurs concitoyens. M. Papineau n'avait que des paroles le blâme à jeter sur la constitution et sur les hommes qui la régissaient ; il voulait rappeler l'acte d'union, et imposer à sa patrie les idées démocratiques et le système du gouvernement américain. L'idée même d'annexion à la république voisine s'emparait de lui, et tôt ou tard le Canada finirait par cette voie ; il voulait déjà préparer le peuple à ce changement suivant lui inévitable. Mais ces opinions étaient trop nouvelles pour trouver d'écho dans la chambre. Comme il l'était arrivé à son parent, M. Viger, le vide se fit autour de l'ancien tribun populaire. Ses compatriotes, ses anciens amis restèrent sourds à sa voix. Sa parole, si puissante sous l'ancien régime, cette parole qui tonnait avec tant de force contre l'oppression des droits et des libertés des Canadiens, n'avait plus la même éloquence ; elle ne trouvait de sympathie que chez quelques adversaires des Franco-Canadiens. Les choses étaient changées. Avec la nouvelle constitution et la politique conciliatrice de l'Angleterre, le système d'opposition à outrance n'était plus possible ; la revendication complète de nos droits ne pouvait être l'effet que d'une politique calme et modérée.

M. LaFontaine fut l'homme de la circonstance. Il avait compris la constitution, avec le gouvernement responsable, comme si elle eût été une vieille institution. Il était versuadé que le Canada, au sortir des malheurs de 1837-38, et après les tempêtes tant de fois soulevées, pour la conquête du régime constitutionnel, au sein des chambres, avait besoin de calme et de repos pour discerner les réformes utiles à faire, et les entreprises nationales à réaliser. L'agitation était, à son avis, inopportune. Il avait donc accepté la constitution, tout en cherchant à l'amendér à l'avantage de ses compatriotes. Il voulait obtenir, avec le concours de ses collègues, tous les avantages possibles du nouveau régime de gouvernement, qui avait commencé la régénération de ses compatriotes, les avait placés dans une position plus avantageuse, et avait déjoué las desseins pervers des ennemis de leur nationalité. Déjà cette conduite, approuvée par le Bas-Canada, avait eu de magnifiques résultats. On espérait qu'avec le temps, viendrait le redressement des autres griefs auxquels la constitution avait donné naissance.

(A continuer.)

Tempête à Québec

Québec a essuyé une violente tempête de neige jeudi dernier. Il est tombé deux pieds de neige dans l'espace de deux heures. Tous les trains étaient en retard. Le tramway électrique ne circulait qu'à grande peine. A Lévis il était complètement arrête.

Des tempêtes comme celles-là devraient avoir pour effet de décider quelques uns des nôtres à venir passer l'hiver en villégiature à Edmonton, car ça serait une véritable villégiature.

Immigration

Ottawa, 4—Une importante conférence a eu lieu aujourd'hui dans le cabinet de Sir Wilfrid Laurier, à laquelle assistaient, en outre du Premier ministre, l'honorable Frank Oliver, lord Strathcona et MM. W. T. R. Preston, agent d'immigration du gouvernement canadien en Angleterre, W. D. Scott, surintendant de l'immigration à Ottawa et M. W. W. Cory, sous-ministre de l'Intérieur. On a longuement étudié les conditions de la présente législation sur l'immigration, y compris, a-t-on dit, le système de primes. Une autre conférence aura lieu ce soir.

Le Transcontinental

Ottawa, 4.— A la fin de ce mois ou au commencement de février, des soumissions seront demandées pour la construction de 244 milles du chemin de fer Transcontinental, de Winnipeg au point de rencontre avec la branche du Lac Supérieur du Grand-Tronc-Pacifique, qui va jusqu'à Fort William. Les premiers soixante-dix milles, à partir de Winnipeg, couvriront une belle route de prairie. Le reste de la route est parsemé de rochers. Cette partie, et peut-être quelques milles dans le nord de la province de Québec sont la portion de la ligne qui coûtera le plus cher. Les commissaires du Transcontinental n'ont pas encore décidé s'ils permettront la construction d'un terminus à Winnipeg.

Le Canadian Northern a fixé un prix pour l'usage de sa propriété, et un prix pour sa propriété, et les commissaires ont fait procéder à une évaluation. En l'absence de M. William Mackensie, qui est en Angleterre, il a été impossible d'avoir une réunion pour fixer le prix de location. On croit cependant que les négociations seront reprises prochainement.



Cartes Professionnelles

LE BOSSU

— OU —

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

par groupes la rue Saint-Denis, portant leurs outils sur l'épaule. Ils arrivaient du quartier Saint-Jacques, où se trouvaient, pour la plupart, les logis des manœuvres, et tournaient tous ou presque tous le coin de la petite rue Saint-Magloire. Vers le milieu de cette rue, presque en face de l'église du même nom, qui existait encore au centre de son cimetière paroissial, un portail de noble apparence s'ouvrait, flanqué de deux murs à créneaux aboutissant à des pignons chargés de sculptures. Les ouvriers passaient la porte cochère et entraient dans une cour pavée qu'entouraient de trois côtés de nobles et riches constructions. C'était l'ancien hôtel de Lorraine, habité sous la Ligue par M. le duc de Mercœur. Depuis Louis XIII, il portait le nom d'hôtel de Nevers. On l'appelait maintenant l'hôtel de Gonzague. Philippe de Mantou, prince de Gonzague, l'habitait.

C'était sans contredit, après le régent et Law, l'homme le plus riche et le plus important de France. Il jouissait des biens de Nevers à deux titres différents ; d'abord comme parent et présomptif héritier, ensuite comme mari de la veuve du dernier duc, Mlle Aurore de Caylus.

Ce mariage lui donnait en outre l'immense fortune de Caylus-Verrou, qui s'en était allé dans l'autre monde rejoindre ses deux femmes.

Si le lecteur s'étonne de ce mariage, nous lui rappellerons que le château de Caylus était isolé, loin de toute ville, et que deux jeunes femmes y étaient mortes captives.

Il est des choses qui ne se peuvent expliquer par la violence physique ou morale. Le bonhomme Verrou n'y allait pas par quatre chemins, et nous devons être fixés suffisamment sur la délicatesse de M. le prince de Gonzague.

Il y avait dix-huit ans que la veuve de Nevers portait son nom. Elle n'avait pas quitté le deuil un seul jour, pas même pour aller à l'autel. Le soir des noces, quand Gonzague vint à son chevet, elle lui montra d une main la porte ; son autre main appuyait un poignard contre son propre sein.

—Je vis pour la fille de Nevers, lui dit-elle, mais le sacrifice humain a des bornes. Faites un pas, et je vais attendre ma fille à côté de son père.

Gonzague avait besoin de sa femme pour toucher les revenus de Caylus. Il salua profondément et s'éloigna.

Depuis ce soir, jamais une parole n'était tombée de la bouche de la princesse en présence de son mari. Celui-ci était courtois, prévenant, affectueux. Elle restait froide et muette. Chaque jour, à l'heure des repas, Gonzague envoyait le maître d'hôtel prévenir madame la princesse. Il ne se serait point assis avant d'avoir accompli cette formalité. C'était un grand seigneur. Chaque jour, la première femme de madame répondait que sa maîtresse, souffrante, priait monsieur le prince de la dispenser de se mettre à table. Cela, trois cent soixante-cinq fois pendant dix-huit années.

Du reste, Gonzague parlait très-souvent de sa femme, et en termes tout affectueux. Il avait des phrases toutes faites qui commençaient ainsi : "Madame la princesse me disait..." ou bien: "Je disais à madame la princesse... et il plaçait ses phrases volontiers. Le monde n'était point dupe, tant s'en fallait ; mais il faisait semblant de l'être, ce qui est tout un pour certains esprits forts.

Gonzague était un esprit très-fort, incontestablement habile, plein de sang-froid et de hardiesse. Il avait dans les manières la dignité un peu théâtrale des gens de son pays ; il mentait avec une effronterie voisine de l'héroïsme, et, bien que ce fut le plus déhonté libertin de la cour, en public chacune de ses paroles était marquée au sceau de la rigoureuse décence. Le régent l'appelait son meilleur ami. Chacun lui savait très-bon gré des efforts qu'il faisait pour trouver la fille du malheureux Nevers, le troisième Philippe, l'autre ami d'enfance du régent. Elle était introuvable ; mais comme il avait été impossible de constater son décès, Gonzague restait le tuteur naturel, à plus d'un titre, de cette enfant qui sans doute n'existait plus. Et c'était en cette qualité qu'il touchait les revenus de Nevers.

La mort constatée de Mlle de Nevers l'aurait rendu héritier du duc Philippe; car la veuve de ce dernier, tout en cédant à la pression paternelle en ce qui concernait le mariage, s'était montrée inflexible pour tout ce qui regardait les intérêts de sa fille. Elle s'était mariée en prenant publiquement qualité de veuve de Philippe de Nevers ; elle avait, en outre, constaté la naissance de sa fille dans son contrat de mariage. Gonzague avait probablement ses raisons pour accepter tout cela. Il cherchait depuis dix-huit ans, la princesse aussi. Leurs démarches également infatigables, bien qu'elles fussent suscitées par des motifs bien différents, étaient restées sans résultat.

Vers la fin de cet été, Gonzague avait parlé pour la première fois de régulariser cette position, et de convoquer un tribunal de famille qui pût règler les questions d'intérêts pendantes. Mais il avait tant à faire, et il était si riche.

Un exemple : Tous ces ouvriers que nous venons de voir entrer à l'hôtel de Nevers étaient à lui ; tous, les charpentiers, les menuisiers, les maçons, les terrassiers, les serruriers. Ils avaient mission de mettre l'hôtel sans dessus dessous. Une superbe demeure pourtant, et que Nevers après Mercœur, Gonzague lui-même après Nevers, s'étaient plu à embellir. Trois corps de logis, ornés d'arcades pyramidales figurées sur toute la longueur du rez-de-chaussé, avec une galerie régnante au premier étage, une galerie formée d'entrelas sarrasins qui faisaient honte aux guirlandes légères de l'hôtel de Cluny, et laissaient derrière eux bien loin les basses frises de l'hôtel de la Trémoille. Les trois grandes portes, taillées en cintre surbaissé dans le plein de l'ogive pyramidale, laissaient voir des péristyles restaurés par Gonzague dans le style florentin, de belles colones de marbre rouge coiffées de chapiteaux fleuris, debout sur leurs socles larges et carrés, chargés de quatre lions accroupis aux angles. Au-dessus de la galerie, le corps de log's faisant face au portail avait deux étages de fenêtres carrées ; les deux ailes, de même hauteur pourtant, ne portaient qu'un étage aux croisées hautes et doubles, terminées au-dessus du toit par des pignons à quatre pans en façon de mansardes. A l'angle rentrant formé par le corps de logis et l'aile orientale, une merveilleuse tourelle se collait, supportée par trois sirènes dont les queues s'entortillaient ausour du cul-de-lampe. C'était un petit chef-d'œuvre de l'art gothique, un bijou de pierre sculptée. L'intérieur, restauré savamment, offrait une longue série de magnificences : Gonzague était orgueilleux et artiste à la fois.

La façade qui donnait sur le jardin datait de cinquante ans à peine. C'était une ordonnance de hautes colonnes italiennes supportant les arcades d'un cloître régnant. Le jardin, immense, ombreux et peuplé de statues, allait rejoindre à l'est, au sud et à l'ouest les rues Quincampoix, Aubry-le-Boucher et Saint-Denis.

Paris n'avait pas de palais plus princier. Il fallait donc que Gonzague, prince, artiste et orgueilleux, eût un bien grave motif pour bouleverser tout cela. Voici le motif qu'avait Gonzague.

Le régent, au sortir d'un souper, avait accordé à M. le prince de Carignan le droit détablir en son hôtel un colossal office d'agent de change. La rue Quincampoix chancela un instant sur la base vermoulue de ses bicoques. On disait que M. de Carignan avait le droit d'empêcher tout transport d'action signé ailleurs que chez lui. Gonzague fut jaloux. Pour le consoler, au sortir d'un autre souper, le régent lui accorda, pour l'hôtel de Gonzague, le monopole des échanges d'actions contre marchandises. C'était un cadeau étourdissant. Il y avait là-dedans des montagnes d'or,

Ce qu'il fallait d'abord, c'était faire de la place pour tout le monde, puisque tout le monde devait payer et même très-cher. Le lendemain du jour où la concession fut octroyée, l'armée des démolisseurs arriva. On s'en prit d'abord au jardin. Les statues prenaient de la place et ne payaient point, on enleva les statues ; les arbres ne payaient point et prenaient de la place on abattit les arbres.

Par une fenêtre du premier étage, tendues de hautes tapisseries, une femme en deuil vint et regarda d'un œil tristre l'œuvre de dévastation. Elle était belle, mais si pâle que les ouvriers la comparaient à un fantôme. Ils se disaient entre eux que c'était la veuve du feu duc de Nevers, la femme du prince Philippe de Gonzague. Elle regarda longtemps. Il y avait en face de sa croisée un orme plus que séculaire, où les oiseaux chantaient chaque matin, saluant le renouveau du jour, l'hiver comme l'été. Quand le vieil orme tomba sous la hache, la femme en deuil ferma les draperies sombres de sa croisée. On ne la revit plus.

Elles tombèrent, toutes ces grandes allées ombreuses au bout desquelles se voyaient les corbeilles de rosiers avec l'énorme vase antique trônant sur son piédestal. Les corbeilles furent foulées, Les rosiers arrachés, les vases jetés dans un coin du garde-meuble. Tout cela tenait de la place, toute cette place valait de l'argent. Beaucoup d'argent, Dieu merci ! Savait-on jusqu'où la fièvre de l'agio pousserait chacune de ces loges que Gonzague allait faire construire ? On ne pouvait désormais jouer que là, et tout le monde voulait jouer. Telle baraque devait se louer assurément aussi cher qu'un hôtel.

A ceux qui s'étonnaient ou qui se moquaient de ces ravages, Gonzague répondait ;

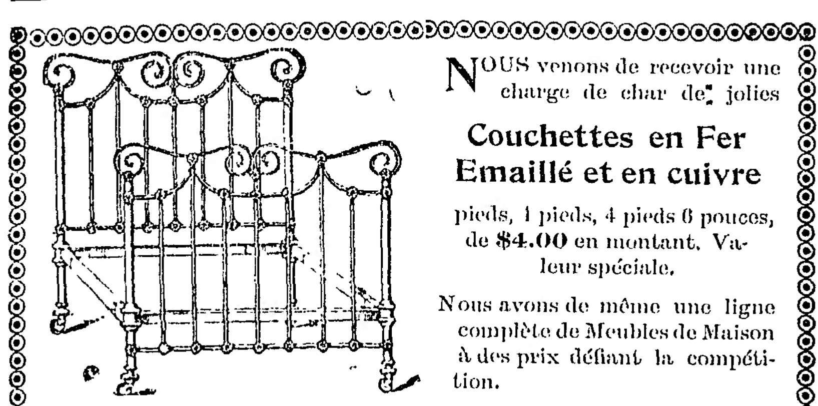
—Dans cinq ans, j'aurai deux ou trois milliards. J'achèterai le château des Tuileries à Sa Majesté Louis quinzième, qui sera roi et qui sera ruiné.

Ce matin où nous entrons pour la première fois à l'hôtel, l'œuvre de dévastation était à peu près achevée. Un triple étage de cages en planches s'élevait tout autour de la cour d'honneur. Les vestibules étaient transformés en bureaux, et les maçons terminaient les baraques du jardin. La cour était littérallement encombrée de loueurs et d'acheteurs. C'était aujourd'hui même qu'on devait entrer en jouissance : c'était aujourd'hui qu'on devait ouvrir les comptoirs de la maison d'Or, comme déjà on l'appelait.

Chacun entrait comme il voulait ou à peu près dans l'intérieur de l'hôtel. Tout le rez-de chaussée, tout le premier étage, sauf l'appartement privé de madame la princesse, étaient aménagés pour recevoir marchands et marchandises. L'âcre odeur du sapin raboté vous saisissait partout à la gorge ; partout vos oreilles étaient offensées par le bruit redoublé du marteau. Les valets ne savaient auquel entendre. Les préposés à la vente perdaient la tête.

Sur le perron principal, au milieu d'un état-major de marchands, on voyait un gentilhomme chargé de velours, de soie, de dentelles, avec des bagues à tous les doigts et une superbe chaîne en orfèvrerie autour du cou. C'était de Peyrolles, confident, conseiller intime et factotum du maître de céans. Il n'avait pas vieilli beaucoup. C'était toujours le même personnage maigre, jaune, vouté, dont les gros yeux effrayés appelaient la mode des lunettes. Il avait ses flatteurs et le méritait bien, car Gonzague le payait cher.

Vers neuf heures, au moment où l'encombrement diminuait un peu, par suite de cette gênante sujétion de l'appétit à laquelle obéissent même les spéculateurs, deux hommes qui n'avaient pas précisément tournure de financiers passèrent le seuil de la grand'porte, à quelques pas l'un de l'autre. Bien que l'entrée fût libre, ces



INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.

CONSEILLERS : J. R. Bayle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.

COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.

SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird

CHEF DE POLICE : Sergent Evans

CHEF DU DÉPARTEMENT DU FEU : John Wilson

CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite

MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor

REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett

MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade

SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver.

DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon. C. W. Cross

COUR SUPRÊME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton

JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott

SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor

SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson

SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison

RÉGISTRATEUR : George Roy

CORONER : Dr Braithwaite

OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-Gouverneur : Hon. M. Bulyea

PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford

PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross

SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay

TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing

MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; L'Hon. A. C. Rutherford

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks

SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt

ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods

SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J. T. Mutrie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt

SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie

SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley

AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley

REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE

ORATEUR : sera nommé à l'ouverture de la première session.

COLLÈGES ELECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredin
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High River	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Veber
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

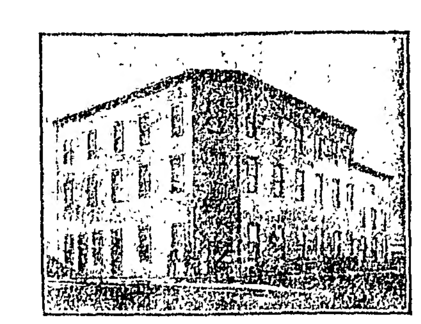
A Nos Lecteurs.

Nous expédierons gratis un numéro échantillon du COURRIER DE L'OUEST à toutes les personnes dont on voudra bien nous envoyer le nom et l'adresse.

Si, parmi nos abonnés il s'en trouve qui, ainsi que nous l'espérons, désireraient aider à notre œuvre patriotique, nous les prions de nous faire une liste contenant le nom et l'adresse d'un certain nombre de leurs parents ou de leurs amis auxquels nous pourrions envoyer gratis, et à titre d'échantillon, un exemplaire du COURRIER DE L'OUEST.

De la sorte, sans se donner une lourde peine, ni s'imposer de grands sacrifices, nos bienveillants lecteurs nous rendront un service que nous apprécierons avec reconnaissance.

L'ADMINISTRATION





Au Canada, il y a 65,000 Galiciens, 20,000 Hongrois, 20,000 Chinois et 3,612 Japonais.

deux gaillards n'avaient pas l'air bien pénétrés de leur droit. Le premier dissimulait très-mal son inquiétude sous un grand air d'impertinence ; le second, au contraire, se faisait aussi humble qu'il le pouvait. Tous deux portaient l'épée, de ces longues épées qui vous sentaient leur estafier à trois lieues à la ronde.

Il faut bien l'avouer, ce genre était un peu démodé. La régence avait extirpé le spadassin. On ne se tuait plus guère, même en haut lieu, qu'à coup de friponneries. Progrès patent et qui prouvait en faveur de la mansuétude des mœurs nouvelles.

Nos deux braves s'engagèrent dans la foule, le premier jouant des coudes sans façon, l'autre se glissant avec une adresse de chat au travers des groupes, trop occupés pour prendre souci de lui. Cet insolent qui s'en allait frottant ses coudes troués contre tant de pourpoints neufs, portait de mémorables moustaches à la crâne, un feutre défoncé qui se rabattait sur ses yeux, une cotte de buffle, et des chausses dont la couleur première était un problème. La rapière en verrouil relevait le pan déchiré du propre manteau de don César de Bazan. Notre homme venait de Madrid.

L'autre, l'estafier humble et timide, avait trois poils blondâtres hérissés sous son nez crochu. Son feutre, privé de bords, le coiffait comme l'éteignoir coiffe la chandelle. Un vieux pourpoint, rattaché à l'aide de lanières de cuir, des chausses rapiécés, des bottes béantes, complétaient ce costume. qui eût demandé pour accompagnement une écritoire luisante, bien mieux qu'une flamberge. Il en avait une pourtant, une flambergé, mais qui, modeste autant que lui, battait humblement ses chevilles.

Après avoir traversé la cour, nos deux braves arrivèrent à peu près en même temps à la porte du grand vestibule, et tous deux, s'examinant du coin de l'œil, eurent la même pensée.

—Voici, se dirent-ils chacun de son côté, voici un triste sire qui ne vient pas pour acheter la maison d'Or !

II

Deux Revenants

Ils avaient raison tous les deux. Robert-Macaire et Bertrand, déguisés en traîneurs de brettes du temps de Louis XIV, en spadassins affamés et rapés, n'auraient point eu d'autres tournures. Macaire, cependant, prenait en pitié son collègue, dont il apercevait seulement le profil perdu derrière le collet de son pourpoint, relevé pour cacher la trahison de la chemise absente.

—On n'est pas misérable comme cela ! disait-il.

Et Bertrand, pour qui le visage de son confrère disparaissait derrière les masses ébouriffées d'une chevelure de nègre, pensait dans la bonté de son cœur :

—Le pauvre diable marche sur sa chrétienté. Il est pénible de voir un homme d'épée dans ce piteux état. Au moins, moi, je garde l'apparence.

Il jeta un coup d'œil satisfait sur les ruines de son accoutrement. Macaire, se rendant témoignage pareil, ajoutait à part lui :

—Moi, au moins, je ne fais pas compassion au gens !

Et il se redressait, morbleu ! plus fier qu'Artaban, les jours où ce galant homme avait un habit neuf.

Un valet à mine haute et impertinente se présenta au seuil du vestibule. Tous deux pensèrent à la fois :

—Le malheureux n'entrera pas !

Macaire arriva le premier.

—Que voulez-vous ? demanda le valet.

—Je viens pour acheter, drôle, repliqua Macaire droit comme un i et la main à la garde de sa brette.

—Acheter quoi ?

—Ce qu'il me plaira, coquin. Regarde-moi bien. Je suis ami de ton maître et homme d'argent, vivadiou.

Il prit le valet par l'oreille, le fit tourner, et passa en ajoutant :

—Cela se voit, que diable.

Le valet pirouetta et se trouva en face de Bertrand, qui lui tira son éteignoir avec politesse.

—Mon ami, lui dit Bertrand d'un ton confidentiel, je suis un ami de monsieur le prince ; je viens pour affaires... de finances.

Le valet, encore tout étourdi, le laissa passer.

Macaire était déjà dans la première salle, et jetant à droite et à gauche des regards dédaigneux ;

— Ce n'est pas mal, fit-il ; on logerait ici à la rigueur.

Bertrand, derrière lui ;

—Monsieur de Gonzague me parait assez bien établit pour un italien.

Ils étaient chacun à un bout de la salle. Macaire aperçut Bertrand.

—Par exemple, s'écria-t-il, voilà qui est incroyable. On a laisser ce bon garçon. Ah capédédiou ! quelle tournure.

Il se mit à rire de tout son cœur.

—Ma parole, pensa Bertrand, il se moque de moi. Croirait-on cela ?

Il se détourna pour se tenir les côtes, et ajouta ;

—Il est magnifique.

Macaire cependant, le voyant rire, se ravisa et pensa ;

—Après tout, c'est ici la foire. Ce grotesque a peut-être assassiné quelque traitant au coin d'une rue. S'il avait les poches pleines ! J'ai envie d'entamer l'entretien sandiéou !

—Qui sait, réfléchissait en même temps Bertrand, on doit en voir ici de toutes les couleurs. L'habit ne fait pas le moine. Ce croquemitaine a peut-être fait quelque coup hier soir. S'il y avait de bons écus dans ces vilaines poches ? Fantaisie me prend de faire un peu connaissance.

Macaire s'avançait.

—Mon gentilhomme... dit-il en saluant avec raideur.

—Mon gentilhomme... faisait au même instant Bertrand, courbé jusqu'à terre.

Ils se relevèrent comme deux ressorts et d'un commun mouvemoné, L'accent de Macaire avait frappé Bertrand ; la mélopée nasale de Bertrand avait fait tressailler Macaire.

As pas pur ! s'écria ce dernier ; je crois que c'est c'ta couquin de Passepoil.

—Cocardasse ! Cocardasse junior ! repartit le normand, dont les yeux, habitués aux larmes, s'inondaient déjà est-ce bien toi que je revois ?

—En chair et en os, mon bon, capédédiou ! Embrasse-moi, ma caillou.

Il ouvrit ses bras, Passepoil se précipita sur son sein. A eux deux ils faisaient un véritable tas de loques. Ils restèrent longtemps embrassés. Leur émotion était sincère et profonde.

—Assez, dit enfin le Gascon. Parle un peu voir, que j'entende ta voix, conquinasse.

—Dix-neuf ans de séparation, murmura Passepoil en essuyant ses yeux avec sa manche.

—Tron de l'air ! se récria le Gascon, tu n'as donc pas de mouchoir, mon nevoux ?

—On me l'aura volé dans cette cohue, répliqua doucement l'ancien prévôt.

Cocardasse fouilla dans sa poche avec avidité. Bien entendu qu'il n'y trouva rien.

—Bagasse ! fit-il d'un air indigné ; le monde est plein de filous. Ah ! ma caillou, reprit-il, dix-neuf ans ! Nous étions jeunes tous deux.

—L'âge des folles amours. Hélas ! mon cœur n'a pas vieilli.

—Moi, je bois aussi honnêtement qu'autrefois.

Ils se regardèrent dans le blanc des peux.

—Dites donc, maître Cocardasse, prononça Passepoil avec regret, ça ne vous a pas embelli, les années.

—Franchement, mon vieux Passepoil, riposta le Gascon, frotté de provençal, je suis fâché de t'avouer cela, mais tu es encore plus laid qu'autrefois, eh donc, nevoux !

Frère Passepoil eut un sourire d'orgueilleuse modestie et murmura :

—Ce n'est pas l'avis de ces dames. Mais, reprit-il, en vieillissant tu as gardé tes belles allures : toujours la jambe bien tendue, la poitrine en avant, les épaules effacées, et tout à l'heure, en t'apercevant, je me disais à part moi : Jarnibleu ! voilà un gentilhomme de grande mine.

—Comme moi, comme moi, ma caillou ! interrompit Cocardasse. Aussitôt que je t'ai vu, j'ai pensé : Oïmé ! que voilà un cavalier qui a une grande tournure !

—Que veux-tu, fit le Normand en minaudant, la fréquentation du beau sexe, ça ne se perd jamais tout à fait

—Ah ça ! que diable es-tu devenu, mon pigeon, depuis l'affaire ?

—L'affaire des fossés de Caylus ? acheva Passepoil, qui baissa la voix malgré lui. Ne m'en parle pas, j'ai toujours devant les yeux le regard flamboyant du petit Parisien.

—Il avait beau faire nuit, capédédiou ! on voyait les éclaires de sa prunelle.

—Comme il les menait !

— Huit morts dans la douve.

—Sans compter les blessés.

—Ah ! sandiéou, quelle grêle de horions. C'était beau à voir. Et quand je pense que si nous avions pris franchement notre parti, comme des hommes, si nous avions jeté l'argent reçu à la tête de ce Peyrolles, pour nous mettre derière Lagardère, Nevers ne serait pas mort ; c'est pour le coup que notre fortune était faite !

—Oui, dit Passepoil, avec un gros soupir, nous aurions dû faire cela.

—Ce n'était pas assez que de mettre des boutons à nos lames, il fallait défendre Lagardère notre élève chéri.

—Notre maître, fit Passepoil en se découvrant d'un geste involontaire.

Le Gascon lui serra la main, et tous deux restèrent un instant pensifs.

—Ce qui est fait est fait, dit enfin Cocardasse. Je ne sait pas ce qui t'est arrivé depuis, ma caillou, mais moi ça ne m'a pas porté bonheur. Quand les coquins de Carrigue nous chargèrent avec leurs carabines, je rentrai au château. Tu avais disparu. Au lieu de tenir ses promesses, le Peyrolles nous licencia le lendemain, sous prétexte que notre présence dans le pays confirmerait des soupçons déjà éveillés. C'était juste. On nous pay[illegible] bien que mal. Nous partîm[illegible] passai la frontière, demandan[illegible] tout de tes nouvelles, chemin [illegible]ant, Rien. Je m'établis d'abord à Pampelune, puis à Burgos, puis à Salamanque. Je descendis sur Madrid...

—Beau pays pourtant.

—Le stylet y fait tort à l'épée ; c'est comme l'Italie, qui, sans cela, serait un vrai paradis. De Madrid, je passai à Tolède, de Tolède à Ciudad-Réal ; puis, las de la Castille, où je m'étais fait malgré moi de mauvaises affaires avec les alcades, j'entrai dans le royaume de Valence, Capédédiou ! j'ai bu du bon vin, de Mayorque à Ségorbe. Je m'en allai de là pour avoir servi un vieux licencié qui voulait se défaire d'un sien cousin. La Catalogne vaut aussi son prix... Il y a des genilshommes tout le long des routes entre Tortose, Taragone et Barcelone ; mais bourses vides et longues rapières. Enfin, j'ai repassé les monts, je n'avais plus un maravédis. J'ai senti que la voix de la voix de la patrie me rappelait. Voilà mon histoire, mon pigeon.

Le Gascon retourna ses poches.

—Et toi, demanda-t-il, pécaïré ?

—Moi, répondit le Normand, je fus poursuivi par les chevaux de Carrigue jusqu'à Bagnères-de-Luchon, ou à peu près. L'idée me vint aussi de passer en Espagne ; mais je trouvai un bénédictin qui, sur mon air décent, me prit à son service. Il allait à Kehl, sur le Rhin, faire un héritage au nom de sa communauté. Je crois que je lui emportai sa malle et sa valise, et peut-être aussi son argent.

Couquinasse, fit le Gascon avec tendresse.

(à continuer.)

Cueilli sur une boutique voisine de la cathédrale de Chartres, cette énumération de métiers plutôt hétéroclites :

Ancienne maison Pichot
E. Pichot fils et succ. casseur de bois
Frotteur
Sert les diners, noces et soirées
Fait part des décès
Emballages et déménagements.

NOTES LOCALES

Des machineries pour la valeur de $25.000 sont arrivées pour les usines du C. N. R.,actuellement en construction. Ces usines seront munies de tout ce qu'il y a de plus nouveaux. On y réparera les wagons de même que les engins.

Nos amis les marchands de charbon sont très peu satisfaits de la température dont nous sommes favorisés.

Lundi, le moindre petit vent nous aveuglait de poussière. Nos amis de Québec seraient bien surpris s'ils savaient cela. Il n'y a pas de poussière là-bas, rendu au 8 de janvier.

On annonce que M. J. N. Pomerleau, contracteur et propriétaire de l'hôtel Richelieu, a décidé de construire un grand bloc sur la deuxième rue. Ce bloc comprendrait plusieurs magasins et logements.

Madame Wilfrid Gariépy se rétablie rapidement et entrera bientôt en convalescence.

M. James McCousland, doit construire un nouvel hôtel, dit-on. Cet établissement porterait le nom de Brunswick House, et serait situé sur la deuxième rue, en face de la gare du Canadian Northern.

L'Hôtel Queens, dont M. H. Hetu est propriétaire, vient de faire l'acquisition d'un superbe omnibus pour le transport des voyageurs, de la gare à l'hôtel. Cette voiture est certainement la plus jolie du genre à Edmonton.

MM. Frs et Jos. Bourgeois, de St. Cyrille, Drummondville, P. Q., sont arrivés à Edmonton ces jours derniers, pour voir au règlement de la succession de feu M. Jos. Bourgeois de St. Albert.

MM. Bourgeois sont si enchantés de notre pays qu'ils se déclarent presque décidés à se fixer ici.

M. Oscar Hetu, dont nous annoncions la maladie la semaine dernière, se rétablit rapidement.

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'Almanach du Peuple,qui nous a été adressé par MM. Gariépy & Lessard. Cet almanach, que la maison Gariépy & Lessard donne à ses clients, est très utile à cause des nombreuses informations et renseignements qu'il contient. Nos remerciements.

Plusieurs officiers du Pacifique Canadien ont eu une conférence avec le Conseil de ville, la semaine dernière, au sujet du pont projeté entre Edmonton et Strathcona. Aucune décision a été prise.

Monsieur J.-A. Valiquette, avocat, ancien sécrétaire particulier du Juge Dugas de Dawson City, et ancien rédacteur politique au *Montréal Herald*, est à Edmonton depuis quelques jours et loge à l'Alberta.

M. Valiquette ouvrira dans quelques jours un bureau de courtiers et d'assurances à Edmonton.

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à M. Valiquette qui est une acquisition importante pour notre ville.

La société légale Noël, Noel & Cormack, formée des MM. J.-C. Noël, Auguste Noël, procureur de la couronne pour le Yukon, et de John Cormack, vient d'ouvrir un bureau à Edmonton, dans la nouvelle bâtisse de Potter & McDougall, coin des rues Jasper et McDougall.

Mons. J.-C. Noël et M. J. Cormack sont actuellement en ville.

MM. P. Maisonneuve et O. Terreault ont acheté le magasin de M. J. Bilodeau, sur la rue Jasper. Les nouveaux propriétaires prendront possession du magasin, lundi, le 16.

Nous leur souhaitons bon succès.

M. C.-B. Major, de Major Ranch, près d'Attabasca Landing, était à Edmonton ces jours derniers.

Mons. et Madame Noël et M. C. Boissonnault, de Morinville, sont en ville, les hôtes de M. J.-H Gariépy.

M. G. Morin, de Morin Landing, de passage à Edmonton, nous apprend que cette nouvelle place progresse rapidement. On y compte déjà 34 habitants. Morin Landing aura bientôt son bureau de poste, dit-on.

M. G. Corriveau est de retour de son voyage aux Etats Unis, d'où il rapporte plusieurs voitures automobiles, qu'il mettra sur le marché prochainement.

M. L. Authier a vendu sa propriété de la rue McDougall, comprenant deux lots et une maison, pour la jolie somme $26,000.00

M. J.-L. Côté, D.L.S. est parti lundi pour Calgary, pour affaires personnelles.

MM. B. Bouchard et Leclerc, de St.-Emile, sont partis jeudi matin pour Chicago, Ill., où ils passeront quelque temps.

Mademoiselle Riley, de Calgary, est en visite chez Mademoiselle M. Gariepy, de cette ville.

Monsieur J.-E. Laurencelle est de retour à Edmonton.

Mme J. A. Valiquette recevra, dans l'après-midi, mercredi prochain, le 17 courant, aux salons de l'Alberta.

MORINVILLE.

Les affaires vont toujours bon train dans notre ville. Toutefois l'absence de neige, paralyse un peu le commerce. Nos cultivateurs demandent l'hiver.

Notre moulin à farine fait beaucoup de besogne, et la farine fabriquée ici est de première qualité.

M. Dumas a donné, l'autre soir, une jolie soirée. Nos jeunes gens s'en sont donné à cœur joie, et ce n'est que très tard que la sauterie pris fin.

MM. Guertin & Tailleur ont envoyé une équipe d'hommes pour ouvrir la mine de charbon dont le COURRIER DE tre jour, à St. Emile. On dit que MM. Guertin & Tailleur seraient disposés à vendre leur mine qui n'est qu'à deux cents verges du chemin de fer.

M. Caron est à faire construire une jolie résidence.

M. Jos. Perras a loué de nouveau l'hôtel Gouin pour un an.

M. le curé Ethier est absent pour quelques jours, en voyage à Edison. M. le curé a été appelé pour le mariage de M. Geoffroy Garau et Dlle Marie Minnie Parent. Le mariage doit se faire à la résidence du père de la mariée. A l'heureux couple nos félicitations et meilleurs souhaits.

Dans le courant de l'année qui vient de finir, il y a eu ici cinq mariages, 46 naissances en 11 sépultures. L'année 1906 s'annonce bien. Le premier de l'an M. W. Pepin faisait baptiser un gros garçon. Parrain et marraine, M. Georges Chaput et sa dame. On dit qu'il y a plusieurs mariages à l'horizon. En avant.

ST. ALBERT.

M. A. C. Hébert a été élu, par acclamation, membre du conseil des chemins. Nos félécitations.

La compagnie du moulin est à construire un grand entrepôt pour la farine.

La veille de Noël, Monsieur Derval et sa famille, des environs du Fort Saskatchewan, rentrant d'Edmonton, où ils étaient venus s'approvisionner pour les fêtes de Noël, ont éprouvé, à hauteur de l'hôtel Half-Way, un accident dont les suites auraient pu être funestes.

En descendant la côte, la cheville de l'un des palonniers étant venue à se briser, vint frapper violemment les pattes de l'un des chevaux. Effrayé, l'animal s'emporta, entrainant l'attelage. Mr Derval, avec un sang froid remarquable, jugea d'un coup d'œil le danger. Comme on le sait, au bas de la côte se trouve un pont. Mr Derval parvint à diriger ses chevaux, qui, passant le pont à une allure vertigineuse, allèrent s'abattre à quelques pas de là, pour se relever aussitôt, et, leurs traits rompus, se perdre dans la campagne.

Mr Derval, précipité à terre, fut fortement contusionné à la tête et au corps. Il ne lâcha cependant les rênes qu'après avoir été trainé et lors qu'il s'aperçut que les chevaux n'entraînaient pas la voiture. Celle-ci complètement renversée, avait manqué écraser Madame Derval. Un jeune français, Mr de Castéra, qui les accompagnait, quoique fortement blessé luimême à la tête, vint relever Madame Derval, qui se plaignait de vives douleurs internes.

Mr Derval, un peu plus loin, gisait inanimé, le sang coulait abondamment d'une forte déchirure au dessus du temporal droit. On lui prodigua les premiers soins à l'hôtel Half-Way et on les accompagna chez eux dans la soirée.

Le jeune fils de Mr Derval, âgé de neuf ans, que l'on était allé chercher à St. Albert, pour passer les fêtes de Noël dans sa famille, réussit à sauter et sortit indemne.

Mr et Mde Derval et Mr de Castéra, sont en bonne voie de guérison.

Nous sommes heureux de les féliciter de l'issue de cet accident, qui, sans le sang-froid dont fit preuve Mr Derval, eut pu être une véritable catastrophe.

Les chevaux ont été retrouvés deux jours après.

Un grand Banquet a été donné aux nombreux enfants du couvent de St. Albert le jour de l'An au soir; les joyeux convives étaient au nombre de deux cents, les frais du festin ont été entièrement supportés par les Sœurs de la Charité, qui ne se contentent pas de prodiguer leurs soins aux orphelins et aux délaissés d'un bout de l'année à l'autre; mais qui veulent bien encore à certaines époques, faire goûter à leurs chers enfants, les joies de la famille. Sa Grandeur Mgr Legal a bien voulu honorer ces agappes de sa présence, et adresser quelques paroles sympathiques et appropriées. Les RR. PP. Mérer et Ladeb ont aussi pris part à la fête. La Révérende Mère Dandurand et les autres religieuses ont constamment circulé autour des tables pour s'assurer que tous étaient bien servis, c'était un spectacle touchant, que de voir le bonheur des enfants et la joie de leurs Mères adoptives.

Un témoin.

RED DEER

Les fêtes de Noël et du Premier de l'An ont été très calmes, l'absence de neige rendant difficile toute communications avait empêché les fermiers de se rendre en ville, comme ils le font toutes les années, à cette époque-ci.

Nous jouissons actuellement d'une véritable température d'été, qui fait d'ailleurs le désespoir des entrepreneurs. Les chemins en effet, très mauvais en voitures, sont impassables,pour les traineaux, et le charroyage de bois qui occupe tous les hivers quantité de monde est absolument arrêté. Tout le monde reclame la neige à grands cris; elle sera surement la bienvenue.

M. Denis de la maison française R. & M. Denis, est parti faire un voyage d'affaires en France.

Bon voyage et prompt retour parmi nous.

Plusieurs Français de la colonie Rivière Bataille sont descendus passer l'hiver à Red Deer, où ils travaillent dans le bois, pour le compte de M. Dumas également Français. Tous ont bon espoir de réussir, et si les commencements sont comme toujours un peu dur, ils espèrent que l'avenir leur fera oublier les misères du début. A tous nous souhaitons bon succès. Mais en attendant, ce mélange de Français qui, arrivés ici depuis peu, ne parlent pas un mot d'anglais et d'Anglais ne parlant pas un mot de français, c'est curieux. Mutuellement, ils essaient de se comprendre, et dans la rue, les *Good Day* lancés par des Français s'essayant à parler anglais s'entrecroisent avec les *Bonjour* des Anglais s'essayant à parler français, produit un drôle d'effet, et reflète assez exactement l'image de l'entente cordiale que l'on célèbre à Paris et à Londres.

LAC LABICHE

L'école dirigée par nos bonnes Sœurs, progresse très rapidement. Plus de vingt élèves suivent maintenant les cours régulièrement. On est entièrement satisfait des progrès que nos enfants y font, de jour en jour.

Notre église était joliment décorée pour la messe de minuit. Cette cérémonie a été célébrée avec une pompe inaccoutumée. Le Rév. Père Legoffe officiait.

La partie musicale ne laissait rien à désirer. Nous avions un beau chœur. Mentionnons, parmi les solistes, le nom de M. J. L. Lessard, qui a chanté le "Minuit Chrétiens."

Presque tous les chasseurs des environs sont venus passer le jour de Noël au Village, ce qui fait que l'église était remplie à la messe de minuit.

Nous jouissons d'une température admirable. Nos gens se demandent si nous aurons l'hiver avant le mois d'Août.

NAISSANCES.

A Edmonton, l'épouse de M. Giles Pelletier, un garçon.

A Morinville, l'épouse de M. W. Pepin, un garçon.

A Morinville, l'épouse de M. Emery Tellier, un garçon.

DECES.

BEAUDRY—A Athabasca Landing, M. Frank Beaudry déplore la perte d'un enfant nouveau-né.

FOISY—A Brosseau, le 30 décembre, est décédé M. Eugène Foisy, autrefois du Fort Saskatchewan, à l'âge de 73 ans. Le service et sépulture ont eu lieu à St. Paul-de-Métis le 1er janvier. M. Foisy habitait le Nord-Ouest depuis 14 ans.

Le Canada a 61 villes, comptant plus de 5,000 habitants et 31 comptant plus de 10,000.

Le Canada n'a qu'un quart de sa surface d'habitée.